



(Photo LeRo)

LES 60 RESPONSABLES de la prochaine série de cours de préparation au mariage se sont réunis pour une troisième fois. Divisés en équipes, ils ont expérimenté la méthode du photo-montage. On a défini qu'une des principales conditions au succès de la nouvelle méthode pour

dispenser le cours est la présence d'un bon couple-ressource couple-animateur, Diane Bernier et Luc Boisvert contemplant ici un photo-montage réalisé au cours de la rencontre.

L'ermitage St-Joseph est insuffisant

Les membres de la CSN demandent la construction d'un foyer pour vieillards

VICTORIANVILLE (R.L.) — Lors de la dernière assemblée générale du Conseil central des syndicats nationaux de Victoriaville, les syndiqués ont résolu de demander au gouvernement provincial de procéder le plus rapidement possible à la reconstruction d'un foyer pour vieillards. Toute la population est au courant que l'ermitage St-Joseph où sont hé-

bergées les personnes âgées ne répond plus aux besoins de la population car c'est un édifice datant de plusieurs années et où le confort est restreint. Cette institution ne peut plus recevoir de personnes plus qu'elle en héberge actuellement. Victoriaville possède plus de 23,000 âmes. Si l'on pense aussi aux populations des paroisses environnantes où il

n'y a pas de foyer pour vieillards, il reste que l'ermitage se voit forcé de refuser plusieurs demandes. Par conséquent, plusieurs personnes âgées ne peuvent se trouver d'endroit où se loger; la classe ouvrière est celle qui en souffre le plus. Le conseil central réitérera donc sa demande aux autorités de doter Victoriaville de ce foyer dont la

population a tant besoin. Le CCV ose croire que l'année 1970 apportera cette construction. Le Conseil central est prêt à appuyer tous les organismes de la région qui seraient disposés à faire des pressions auprès des autorités gouvernementales afin de doter Victoriaville d'un foyer plus adéquat pour nos vieillards.

Devant le Comité d'action politique de la CSN

Le député André Fortin a traité du livre blanc sur la fiscalité

VICTORIANVILLE (R.L.) — Les personnes qui ont assisté au dernier déjeuner-causerie organisé par le Comité d'action politique du Conseil central des syndicats nationaux de Victoriaville, ont été très satisfaites des informations données par le député André Fortin, ce dernier a entretenu les participants sur le sujet "le livre blanc" sur la fiscalité. Après la période des Fêtes, le comité se propose de tenir une ou deux séances d'études pour approfondir davantage ce sujet important. On a fait la sugges-

tion d'inviter tous les présidents des syndicats affiliés au Conseil central afin que tous les syndiqués puissent avoir une information adéquate sur la politique du gouvernement fédéral en matière de fiscalité. On se propose également d'étudier le sujet mentionné plus haut avec l'aide d'un spécialiste afin que les électeurs puissent faire parvenir au gouvernement les recommandations nécessaires. Plus tard, le comité veut obtenir des informations concernant la rénovation urbaine et les loisirs. Néanmoins, on peut s'at-

tendre à ce que les activités soient ralenties pendant la période des fêtes. Les membres du Comité d'action politique profitent de l'occasion pour remercier les journalistes pour leur présence aux déjeuners-causeries. Le comité désire également offrir ses félicitations à Madame Lise Moreau, secrétaire du Conseil central pour la reconnaissance de son amabilité par les membres du club de presse Louis-Francoeur. On sait que Mme Moreau a mérité le prix Caramel.



(Photo LeRo)

PLUSIEURS HOMMES D'AFFAIRES et dirigeants municipaux de notre région assistaient jeudi soir au restaurant Madrid de Saint-Léonard au dévoilement d'un important projet de création d'emplois par M. J.-Gilles Massé, directeur général du CDR. Parmi le groupe se trouvaient M. Gustave Steenland, président du CDR du

centre du Québec, M. Nicolas Larochelle, président de la caisse d'entraide économique des Bois-Francis; le maire de Princeville M. Roger Bilodeau et le maire de Saint-Louis-de-Blandford et préfet du comté d'Arthabaska M. Lucien Desrosiers.

Le corps des Ecuyers sera mixte désormais

VICTORIANVILLE (B.A.) — Le corps des Ecuyers sera désormais un de tambours et de clairons mixte. Cette importante décision a été prise au cours de la dernière réunion de la direction, tenue en fin de semaine. A partir de maintenant, on acceptera donc des filles au sein de ce corps. M. André Capistran lance une invitation spéciale aux anciennes Majorettes et à toutes les filles de 14 ans et plus. Seule la section des couleurs (drapeau) sera formée de Majorettes, pour un total de 11 écuyères. On prendra les inscriptions jusqu'au 12 janvier; la

première pratique aura lieu au centre joie à cette même date. Lors de la réunion, on a également accordé une décoration honorifique à un des anciens membres fondateurs des écuyers Mgr Alphonse Roux, curé de la paroisse des Saints-Martyrs. Il a été élu président d'honneur du corps des écuyers à vie. Un peu plus tôt cette semaine, Mlle Denise Lambert avait accepté le poste de 2e secrétaire au bureau de direction des Ecuyers. Elle suit présentement un cours de secrétaire-médicale. On compte sur son aide précieuse.

Réunion mensuelle des membres de l'AFEAS Saint-Samuel

SAINT-SAMUEL (R.L.) — Cette semaine, les membres de l'AFEAS de Saint-Samuel tenaient leur rencontre mensuelle. Mme Maurice Bergeron la présidente souhaite la bienvenue. L'aumônier M. l'abbé Rosaire Lemaire, entretint les dames sur la joie de vivre. "Quand quelqu'un dit que c'est ennuyant, c'est lui qui est devenu ennuyant. Si tu veux qu'il se trouve de la joie autour de toi, distribue en toi-même. Tu veux qu'il y ait de l'amour, aime les autres".

Les membres s'arrêtèrent ensuite pour trouver les causes de ces tensions dans la famille et les conséquences dans la société. Une coiffeuse de Saint-Samuel, Mlle Francine Bergeron donna une démonstration de mise en pli et donna aux membres plusieurs conseils sur l'entretien des cheveux. Les membres admirèrent des travaux de tricot et de décorations de Noël. La réunion mensuelle se termina par un lunch.

Rapport financier de la Fédération des oeuvres

VICTORIANVILLE (R.L.) — Une réunion régulière des dirigeants de la Fédération des oeuvres a eu lieu à la caisse populaire St-Frédéric de Drummondville, sous la présidence de M. Maurice Lavallée de Pierreville. M. Laurent Leblanc a présenté le rapport financier du premier août au 12 décembre 1969. Ce rapport affiche actuellement un solde de \$48,000.00 en ban-

que. Ce montant comprend une partie du fruit de la présente campagne de charité soit \$20,000.00 entre ces deux dates, un montant de \$12,000.00 a été distribué par la Fédération pour le Centre-étudiant Sainte-Marie, des sinistrés, la Saint-Vincent-de-Paul, la publicité de la dernière campagne annuelle, l'administration et les vestiaires de Princeville, Drummondville, Saint-Joseph, Pierreville et Saint-François-du-Lac.

Franc... Parler

- VICTORIANVILLE (R.L.) — Les employés de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska ont touché jeudi une avance sur la rétroactivité que leur accorde la nouvelle convention collective de travail signée hier à Sherbrooke pour notre région. La plupart des employés ont touché environ \$300.00. Incidemment le surplus qui aurait été versé en salaires jeudi à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska serait de l'ordre de \$155,000.00.
- La Chambre de commerce d'Arthabaska organise encore cette année un concours d'illumination des fêtes pour les résidences privées. 10 prix seront décernés. Le responsable est M. Irénée Toupin.
- L'Association des coiffeurs et coiffeuses des Bois-Francis vient de se nommer un nouvel exécutif dont le président est M. Jean Beauchesne et le publicitaire, M. Robert Rivard. Les autres membres du nouvel exécutif seront présentés aux membres de l'information lors d'une rencontre en janvier.



(Photo LeRo)

LES RESPONSABLES DIOCESAINS visitaient récemment les membres de la garde paroissiale Ste-Victoire de Victoriaville. Discutant du mouvement on aura reconnu ici dans l'ordre habituel M. Wilfrid

Croteau, président diocésain, le curé Charles-Henri Paul, aumônier, M. Gérard Samson et M. Marcel Pothier respectivement commandant et président de la garde Sainte-Victoire.

Fête pour les élèves des classes de l'enfance exceptionnelle

ARTHABASKA (B.A.) Les dames de la poupe Royale ont organisé une fête pour les élèves des classes de l'enfance exceptionnelle à Arthabaska, vendredi après-midi. On a distribué de nombreux

cadeaux aux enfants qui s'étaient le plus distingués dans la fabrication des travaux manuels qu'ils avaient à effectuer. Près de 300 élèves participèrent dans la plus grande gaieté à cet

après-midi. Le père Noël, toujours présent à ces occasions a distribué plusieurs friandises aux enfants. Les mines réjouies des enfants témoignaient de la réussite de la fête.

Un sixième accident mortel en moins de six jours

PLESSISVILLE (R.L.) — Un sixième accident mortel en moins de 10 jours est survenu dans la région des Bois-Francis. Mlle Yvon Verville (Pierrette Faucher), âgée de 23 ans et demeurant au 870 Avenue St-Louis, App. 1, à Plessisville est en effet décédée hier matin à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska des suites d'un accident dans lequel

elle avait été impliquée la veille. La victime qui conduisait une petite automobile Volkswagen 1968 a capoté au rond-point de la sortie de Plessisville et de la rue Forand, jeudi matin à 7h30. La blessée fut alors transportée à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, où elle a subi quelques interventions chirurgicales. La gravité des blessures, particulière-

ment aux deux jambes et à un bras, devait toutefois avoir raison de la vie de cette jeune dame. C'est l'agent André Poiré du Bureau de la Sûreté provinciale de Victoriaville, qui a fait les constatations d'usage, sur les lieux de l'accident. Le corps de la victime a été transporté à la Morgue Desrosiers de Victoriaville, hier matin.

Festival d'orchestres dimanche à la salle Notre-Dame de T.-R.

VICTORIANVILLE (B.A.) — Le grand festival Marc Bukeley (annonceur au poste C.F.D.A.) aura lieu dimanche de 2 heures p.m. à minuit, sans interruption. Six orchestres seront en vedette: les Maquis, les Quatre dimensions, les Sunthax, les Hatches, les Saturner quatre (avec leur premier 45 tours), et les Olacs.

Notre-Dame de Trois-Rivières, sise sur la rue St-Julie, et non sur la rue St-Maurice, tel qu'annoncé dans notre édition d'hier. Au cours d'une conversation téléphonique, M. Bukeley a fait savoir qu'il s'agit du premier festival de cette envergure à être tenu en Mauricie. On prévoit d'ailleurs un grand succès à cette journée puisqu'une bonne publicité a été faite et que M. Bukeley est très connu dans cette

région pour y avoir travaillé trois ans comme annonceur. Tel que prédit dans notre édition d'hier, un autobus spécial de Victoriaville se rendra au Festival. Il prendra le départ à 1h. p.m. en face du poste CFDA. Le coût du voyage, incluant l'entrée à l'école Notre-Dame, ne sera que de \$3.00. Le prix d'entrée pour la journée étant fixé à \$1.25.



(Photo LeRo)

LES DAMES PATRONESSES de Victoriaville effectuaient cette semaine leur visite des fêtes chez les pensionnaires de l'Ermitage Saint-Joseph. Un cadeau personnel a été présenté par les dames patronesses à chacun des pensionnaires. A la

droite du Père Noël nous notons la présence de Mme Horace Bergeron, présidente des dames patronesses, de Mme Jean-Paul Marcoux et de Mme P.-A. Poirier, mairesse de la ville de Victoriaville.

Le CERM espère créer une pensée économique vivante avec la publication de son bulletin

TROIS-RIVIERES (J.R.L.) — Le Conseil économique régional de la Mauricie s'est officiellement, à l'occasion d'une conférence de presse au club de curling Laviolette, son bulletin d'information périodique.

"Ce nouveau lien entre la population et notre organisme d'animation socio-économique assurera une communication plus directe avec nos 250 membres d'abord, mais aussi aux 1.250 autres personnes, entreprises, municipalités et associations qui le recevront", a fait remarquer M. Gérard Durocher, directeur du Conseil économique dans une courte allocution.

M. Durocher a pris la parole

immédiatement après M. André Jacob, président du Conseil économique, qui a prononcé une allocution pour annoncer le lancement du périodique et la publication de son premier numéro dont un exemplaire a été remis à tous ceux qui assistaient à la conférence de presse.

"Nous souhaitons qu'il contribue à entretenir une pensée économique vivante dans la Mauricie, même si ce bulletin est modeste", a affirmé M. Durocher.

"Ce que nous voulons, c'est atteindre directement, dans une enveloppe économique, les leaders de la région, afin que l'essor

continue dans les secteurs qui vont bien et s'amorce dans ceux qui dorment. Nous souhaitons vivement recevoir des textes de plusieurs personnes de la Mauricie. Il faut que les spécialistes de l'économie côtoient les vulgarisateurs et que ceux-ci puissent atteindre le consommateur et celui qui vit tous les jours avec notre système économique. Nous aurons ainsi contribué à garder l'optimisme, à véhiculer des idées et à exploiter, à modérer notre belle Mauricie selon ses aspirations, sa vocation et le sens d'entreprise de ses concitoyens. Ce qu'il faut c'est une région capable de vibrer aux mêmes ambitions et en mesure

de travailler à la réalisation des mêmes projets", a déclaré ensuite, M. Gérard Durocher.

Le Conseil économique régional de la Mauricie projette de publier son périodique quatre fois par année, afin de diffuser à la population, des informations économiques de caractère surtout régional, mais aussi de caractère plus général.

Le périodique sera expédié à des individus et des groupes dispersés dans les comtés de Champlain, Maskinongé, Laviolette, St-Maurice et Trois-Rivières, soit dans tous les comtés de la Mauricie.



L'ASSOCIATION DES OUTFITTERS de Trois-Rivières, comprenant les comtés de Laviolette, Trois-Rivières, Nicolet, Maskinongé et Saint-Maurice a tenu une réunion à la salle Duvernay de Trois-Rivières Ouest afin de se réorganiser sur des bases plus solides. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir sur la photo ci-dessus, assis, dans l'ordre habituel Mme Berthold McMurray, de Saint-Alexis-des-Monts, vice-présidente, M. Réjean Maranda, du ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche et M. David Audy, de La Tuque, président; debout, même ordre, M. J.-O. Lejeune, de La Tuque, président du comité d'éthique, M. Aimé Elliott, de Saint-Alexis, président du comité de promotion et M. Antonin Lahaye de Saint-Tite, président du comité de consultation et d'éducation.

Le 16 janvier 1967, vers 3h.30 de la nuit, deux véhicules circulent en sens inverse sur la route no 2, à quelques milles de Maskinongé. Au volant d'une familiale, M. John McDonald de Montréal. L'accompagnant, M. Roderick Weir de Saint-Lambert. La deuxième voiture est conduite par un résident de Louiseville, M. Robert Boisvert. Il fait une tempête de neige et le pavé en est recouvert!

Un automobiliste de vra payer plus de \$18,000 à la suite d'un accident

par Jean-Paul ARSENAULT TROIS-RIVIERES — Le juge-

ment de l'honorable Jean-Louis Marchand: \$2,450 au conducteur de la voiture et \$16,358.40 à son passager. Ces deux montants à être versés par celui qui conduisait la deuxième automobile impliquée dans une collision frontale, M. Robert Boisvert de Louiseville.

lent en sens inverse sur la route no 2, à quelques milles de Maskinongé. Au volant d'une familiale, M. John McDonald de Montréal. L'accompagnant, M. Roderick Weir de Saint-Lambert. La deuxième voiture est conduite par un résident de Louiseville, M. Robert Boisvert. Il fait une tempête de neige et le pavé en est recouvert!

montre que c'est bien la Volkswagen qui roulait plus vite. La famille du Montréalais, de toute façon, circulait assez lentement pour demeurer du bon côté du pavé. De plus, malgré la neige qui tombait, M. McDonald n'avait-il pas vu venir l'autre à plus de 150 pieds

DU NOUVEAU CHEZ ESSO

Voir page sportive

Le Roussillon
vous souhaite
"Bonne et Heureuse Année"

MENU DU JOUR DE L'AN
\$6.00
ravier de céleri et olives
Crème de champignons ou consommé au Sherry

QUICHE LORRAINE
choix de
DINDE FARCIE - SAUCE AUX CANNEBERGES
LONGE DE BOEUF ROTIE AU JUS
FILET DE DORÉ AMANDINE
légumes
carottes glacées et salade verte
pommes de terre persillées.

Desserts:
tarte aux pommes à la française ou gâteau St-Honoré
salade de fruits frais au Kirsh
thé — café — lait!

\$7.00
ravier de céleri et olives
Crème de champignons ou consommé au Sherry

SAUMON GASPÉSIEN FUMÉ
Choix de
TOURNEDOS ROSSINI
CANARD A L'ORANGE
VOL AU-VENT DE CRABE A LA NEWBOURG
légumes
carottes glacées et salade verte
pommes de terre persillées
desserts
tarte aux pommes à la française ou gâteau St-Honoré
salade de fruits frais au Kirsch
thé — café — lait!

LES ENFANTS (10 ans et moins) - DEMI-PRIX!

Le Roussillon
OUVERT DE 12h. à 3h., de 5h. à 11h.
CUISINE FRANÇAISE
FRUITS DE MER
CHEF: M. PHIL LUTZ
POUR RÉSERVATION, Mme CURTIS: 375-5444
(En haut du Blue Bird)

Où! en a conclu le Tribunal en accordant \$2,450 au conducteur McDonald. Venait ensuite l'action prise par le passager de ce dernier, une action de \$16,358.40 que lui a accordée la Cour. De fait, le blessé, M. Weir, est demeuré avec une incapacité partielle permanente évaluée à dix pour cent. De plus, il a subi de multiples fractures faciales qui ont nécessité de longs soins et pour lesquelles il ressent encore des inconvénients, sans oublier la perte de salaire et soins médicaux futurs.

Joyeux Noël à tous

Dr Bernard Poliquin, o.d.
EXAMEN DE LA VUE

TELEPHONE 375-8333 190, rue Bonaventure Trois-Rivières

Voeux SINCÈRES
à l'occasion de Noël et du Nouvel An.

ARMOIRES LA MARQUISE ENR.
ARMOIRES ET VANITÉS SUR COMMANDE ESTIMATION GRATUITE

5370, BOUL. JEAN XXIII TROIS-RIVIERES-OUEST
TÉL.: 374-7736 374-4330

L'Association des Outfitters se donne une nouvelle orientation

par Claude HEROUX

TROIS-RIVIERES — L'Association des Outfitters du Québec, section de Trois-Rivières, vient d'être relancée dans une nouvelle orientation et avec des objectifs et des structures nouvelles lors d'une réunion tenue récemment à la salle Duvernay de Trois-Rivières Ouest.

de Trois-Rivières de l'Association des Outfitters se tiendra à Grand-Mère le 11 février au Laurentide Inn, à 11 heures. L'honorable Gabriel Loubier, ministre provincial du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, et l'honorable Jean Chrétien sont parmi les patrons d'honneur de l'Association.

Au cours de la réunion dirigée par le Dr René Gobeil, de Québec, directeur-gérant à l'échelle provinciale et sous l'œil inquisiteur de M. Réjean Maranda, du service de location des territoires du ministère provincial du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. David Audy de La Tuque a été élu président, Mme Berthold McMurray, de Saint-Alexis-des-Monts, vice-présidente M. J.-O. Lejeune, de La Tuque, président du comité d'éthique, M. Antonin Lahaye, de Saint-Tite, président du comité de consultation et d'éducation et M. Aimé Elliott de Saint-Alexis-des-Monts, président du comité de promotion. Plusieurs autres membres ont également été désignés pour s'occuper sur les différents comités.

En apportant ses explications, le Dr Gobeil a fait remarquer

Vol de \$1,300 dans un chalet: l'accusé connaîtra sa sentence le 31 décembre

TROIS-RIVIERES (J.P.A.) — Un stéréo, 350 disques, la radio, un fer à repasser, une machine à coudre, un poêle Coleman, une bouilloire électrique, une montre-bracelet, une horloge, du linge de lit... Une fois, deux fois, trois... Non, il ne s'agit pas d'un encaissement. C'est un vol par effraction commis au chalet de Mme Ovide Doucet, à Saint-Louis-de-France, qu'on impute à Denis Roberge, de Trois-Rivières.

Coupable! Son plaidoyer est beaucoup plus court que la liste des objets dérobés à Mme Doucet. Cette liste, comme on le devine, doit avoir une valeur appréciable. De fait personne n'est surpris d'entendre le procureur de la Couronne l'évaluer à environ \$1,300.

Roberge, qui a été mis sous arrêt à la suite de l'enquête menée par la Sûreté du Québec, reviendra devant le tribunal le 31 décembre pour connaître sa sentence...

PROCLAMATION

A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, j'invite respectueusement les hommes d'affaires des Trois-Rivières à tenir leurs établissements fermés les vendredis, 26 décembre 1959 et 2 janvier 1960, et leur demande de bien vouloir observer ces jours comme jours de fête civique.

(Signé) RENÉ MATTEAU, MAIRE CITÉ DES TROIS-RIVIERES.

HÔTEL DE VILLE, TROIS-RIVIERES, LE 19 DÉCEMBRE 1959.

A&W DRIVE-IN
Boul. Royal, Trois-Rivières
Ouvert tout l'hiver

Joyeux Noël

C'est un plaisir toujours nouveau de saluer nos amis dans le temps des fêtes; et de leur souhaiter ce qu'il y a de mieux: Santé, Bien-Être, Bonheur!

Herman Renaud Associés
Agent de réclamation et évaluateur

1240 ROYAL TROIS-RIVIERES
TÉL.: 374-2406

Joyeux Noël

LE JOUR DE NOËL FERMÉ TOUTE LA JOURNÉE

Ti-Coq Barbo

Commandez à bonne heure pour votre réveillon

1024, Champflour Trois-Rivières Tél. 378-5404
79, Ste Madeleine Cap-Madeleine Tél. 376-4424

Joyeux Noël

Que la joie de Noël entre dans votre cœur et accompagne tous vos jours et tous vos rêves.

Mme Gertrude Duchesneau
FOURRURES
RÉPARATION ET CONFECTION DE MANTEAUX DE FOURRURE

730, Ste-Ursule Trois-Rivières Tél.: 374-4373

Nouveaux avec chutes de neige locales en matinée. Quelques légères chutes de neige au cours de l'après-midi. Doux. Vents de l'ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Trois-Rivières: 20 et 30; La Tuque: 10 et 25. Aperçu pour samedi: Ciel variable. Un peu plus froid. (Bulletin plus complet à la page 27).

Le meilleur taux — 374-6221 — Le meilleur service

Nouveau \$5.00 offert

ROBES Vanité

313, DES FORGES TROIS RIVIÈRES 374-5914



Mlle LUCILE MARCOTTE, fille de M. et Mme Benoit Marcotte de Tracy, reçoit des mains de M. Fernand Lefebvre, président de la Fédération des Commissions scolaires du Québec, la médaille de bronze, offerte par le ministère de l'Éducation à l'étudiante la plus méritante du secondaire V, pour l'année scolaire 1968-69.

Par la voie du Richelieu

- Le conseil 2914 des Chevaliers de Colomb a nommé monsieur Marcel Vachon responsable de l'organisation des paniers de provisions qui seront distribués à l'occasion de Noël. Monsieur Vachon souligne qu'il aurait besoin de plusieurs boîtes de conserves pour compléter ces paniers et suggère aux membres du conseil 2914 qui désirent apporter leur contribution à cette œuvre d'apporter une boîte de conserves ou autres choses du genre à chacune des visites qu'ils feront à la salle du Conseil. Par ailleurs, quelques jours avant Noël, il y aura tirage de deux bas de Noël géants d'une valeur de \$50.00 chacun. Les billets pour ce tirage sont en vente au prix de \$0.25 auprès des officiers du Conseil.
- Jean-Guy Drouin et Jean-Marc Boisvert ont été respectivement couronnés champion-chasseur et navigateur du club de Rallye de Sorel à l'occasion d'une soirée dansante qui marquait la fin des activités de ce club pour 1969. Ce club recommencera ses activités avec des essais sur glace, le 24 janvier prochain. Ceux qui veulent y participer sont priés de communiquer avec monsieur Serge Saint-Martin.

\$5,000 en subventions à l'église Christ Church

SOREL (L.B.) — Le ministère des Affaires culturelles, de qui relève la Commission des Sites et monuments historiques de la province de Québec, a recommandé au Conseil du Trésor qu'une subvention de \$5,000 soit donnée à l'église anglicane Christ Church de Sorel. Cette nouvelle a été annoncée par le député de Richelieu, M. Maurice Martel.

Cette subvention représente environ 40 pour cent du montant qui sera nécessaire pour l'entretien de ce temple, qui est situé sur la rue du Prince, face au Carré Royal. Ce montant permettra de faire certains travaux de réparation à la toiture de même qu'à l'intérieur de l'église.

Le député Martel croit que cette subvention sera appréciée du recteur de la Christ Church, M. Charles Poulton de même que des autorités de la ville de Sorel.

M. Martel a par ailleurs souligné que le comté de Richelieu possède plusieurs sites et monuments historiques: en plus de l'église anglicane Christ Church, il a l'église catholique Saint-Pierre de Sorel, le Château des Gouverneurs, le site du Fort Richelieu, le monument du Père Anne de Noue à Contrecoeur et la Seigneurie de Saint-Ours.

Le député de Richelieu a souligné que les monuments historiques qui sont reconnus comme tels par la Commission des Sites et monuments historiques du Québec, peuvent recevoir des subventions du ministère des Affaires culturelles. Ces octrois permettent de faire des travaux susceptibles de préserver ces reliques du passé.

Aux automobilistes qui vont au Centre récréatif Aussant

ST-JOSEPH DE SOREL (L.B.) — Le directeur du Service des Loisirs de Saint-Joseph de Sorel, monsieur Charlemagne Péloquin, invite les automobilistes qui se rendent au Centre Récréatif Aussant, soit pour participer à des joutes de hockey ou à d'autres sports, ou pour assister aux activités qui se déroulent dans cette arène, d'utiliser les terrains de stationnement qui ont été aménagés par la ville de chaque côté de l'arène, sur la rue Saint-Joseph et sur la rue Léon XIII.

Les automobilistes sont priés de prendre note qu'ils ne peuvent plus utiliser comme stationnement, la cour de récréation de l'école Martel. Le terrain de l'arène est maintenant séparé de celui du Centre Ré-

Augmentation de \$0.05 par \$100 d'évaluation

La hausse de la taxe foncière était inévitable — le maire Pontbriand

TRACY (L.B.) — Commentant la hausse de la taxe foncière dans le budget municipal pour 1970 le maire de la ville de Tracy, monsieur Arthur Pontbriand, a souligné que cette augmentation s'imposait. Le conseil municipal a fait tous les efforts pour minimiser cette hausse.

Cette augmentation de \$0.50, qui a porté le taux de la taxe foncière à \$1.20 par \$100.00 d'évaluation, c'est moins que l'augmentation du coût de la vie qui se chiffre à quatre pour cent pour le moment. En plus de la hausse du coût de la vie, le conseil municipal avait à rencontrer une augmentation des dépenses pour 1970 de l'ordre de

\$49,000 ou 3 1-2 pour cent du budget de l'année 1969.

"Nous sommes conscients, a précisé le maire Pontbriand, des difficultés présentes des contribuables et aussi du fait qu'ils sont présentement profondément harassés par des taxes qui augmentent de part et d'autre. Cependant nous nous devons d'être sérieux et d'évaluer les faits tels qu'ils sont. A la lumière des circonstances, c'était le moindre que nous pouvions considérer, ce \$0.05 d'augmentation qui portera notre taxe foncière à \$1.20 par \$100.00 d'évaluation".

Cette hausse de \$0.05 de la taxe foncière ne tient pas seulement compte de l'inflation, mais

également d'un programme plus compréhensif de services comme l'exige la population. Le maire Pontbriand a signalé les deux principaux points qui ont amené cette augmentation de la taxe.

Il y a d'abord le service de la police et de la protection contre les incendies. Selon les recommandations de l'étude préparée par Dufresne et McLagen, le conseil devait voir à la restructuration de la Sûreté municipale de la ville de Tracy.

"A cet effet, a poursuivi monsieur Pontbriand, nous offrirons un personnel augmenté quant au nombre de constables qui passera de 15 à 18. Nous aurons

un capitaine spécialement consacré aux incendies et un capitaine-détective qui s'occupera de enquêtes et de la supervision au poste de police. Nous établirons une structure meilleure avec des caporaux en charge de chaque relève. En plus, on verra à obtenir de l'équipement supplémentaire pour le service de police comme pour le service des incendies".

Ces recommandations avaient été faites au conseil municipal par Dufresne et McLagen. "Nous nous devons de répondre à leurs suggestions, a ajouté le maire, afin de donner à la population un service plus adéquat".

L'autre secteur qui a été responsable de l'augmentation de la taxe foncière, c'est celui des

loisirs. La population avait laissé savoir au conseil municipal qu'elle désirait un programme de loisirs mieux adapté, en ce qui concerne notamment les sports élémentaires: baseball, hockey, football, etc.

Un autre facteur d'augmentation, c'est la location d'heures au Centre récréatif Aussant. Par ailleurs le programme de loisirs d'été a dû être repensé complètement afin de mieux servir du Centre culturel, du centre civique et de la piscine afin d'offrir aux jeunes un service plus adéquat et correspondant mieux à leurs exigences et à leurs besoins.

Service de la Finance
Le maire Pontbriand a signa-

lé qu'un montant de \$20,000 avait été ajouté au budget des loisirs pour 1970.

La dépense principale inscrite au budget de 1970 est sans doute, cette année encore, celle du Service de la Finance. Elle s'éleva à \$485,000, soit un peu plus élevée qu'en 1969, alors qu'elle se chiffrait à \$479,000. Sur un budget de \$1,381,000, une dépense de \$485,000 représente une obligation sérieuse.

En second lieu, le poste qui est le plus coûteux est celui des salaires. A cet effet, les prévisions pour 1970 sont de l'ordre de \$439,000, ce qui représente une augmentation de \$37,000 sur l'année 1969 alors que les dépenses en salaires étaient de \$402,000.



L'ÉGLISE ANGLICANE Christ Church, située sur la rue du Prince, face au Carré Royal, à Sorel, recevra une subvention de \$5,000 du ministère des Affaires culturelles, de qui relève la Commission des Sites et Monuments historiques du Québec. Cette église a été reconnue comme monument historique il y a quelques années. Le présent octroi servira à défrayer le coût des réparations à la toiture de même qu'à l'intérieur de l'église.



M. MAURICE MARTEL, DÉPUTÉ DE Richelieu à l'Assemblée nationale, a décidé de quitter non la politique mais le célibat. Il unira sa destinée le 3 janvier à Mme Claire Ménard, orthophoniste-audiologiste à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel, fille de M. et Mme Roland Ménard, directeur de l'école commerciale Ménard de Sorel. M. Maurice

L'atelier des loisirs du APCR va bon train

SOREL (L.B.) — L'Atelier des Loisirs des Assises Populaires du Comté de Richelieu a entrepris ces derniers jours, d'établir un inventaire complet des emplacements, des investissements et des ressources humaines en matière de Loisirs.

Les responsables des Loisirs des dix-sept (17) municipalités du Comté établissent ou établiront l'inventaire physique desservant les citoyens de leur milieu, actuellement réparti en deux: (12) formulaires.

Les arènes, les centres-récréatifs et ou culturels, les piscines, les stades, les pistes, les patinoires, les théâtres, auditoriums ou cinémas, les terrains de jeux ou de sport, les parcs de repos ou d'attraction, les écoles, les espaces de pleine nature, les édifices ou sites desservant le touriste.

Ils compileront, également tous les clubs ou associations privées, semi-privées, commerciales ou sociales ayant leur bureau d'affaires dans leur propre municipalité. Ils établiront une liste des personnes spécialisées dans différentes sphères pouvant exercer dans le domaine du temps libre. Finalement ils produiront la liste complète du matériel sportif et culturel ainsi que les activités présentement offertes par leur organisme.

Le président de cet Atelier, M. Bernard Turcotte, a déjà contacté les responsables des Loisirs des municipalités suivantes: Yamaska-Ouest, Ste-Victoire, St-Ours, St-Arné, St-Louis, St-Pierre de Sorel et Ste-Anne de Sorel.

M. Turcotte affirme que c'est avec empressement que toutes les personnes contactées ont apporté leur concours à remplir soigneusement les dix-sept formulaires qui permettront cet inventaire complet dans le domaine des Loisirs du Comté de Richelieu.

M. André Paquette, secrétaire de l'Atelier des Loisirs, rassemblera, sous peu, les responsables des Loisirs des municipalités de Contrecoeur, St-Roch, St-Antoine du Richelieu, St-Antoine de Padoue, St-Laurent du Fleuve et St-Joseph de Sorel afin de leur expliquer le but de l'Atelier des Loisirs des Assises Populaires et solliciter chaque personne à compléter chaque formulaire de cet inventaire du loisir régional. M. Richard Gosselin de St-Ours et M. Charlemagne Péloquin de St-Joseph de Sorel, sont également responsables de ces recherches.

La compilation de ces inventaires sera présentée lundi, le 19 janvier lors d'une assemblée de cet Atelier des Loisirs des Assises Populaires du Comté de Richelieu qui aura élu un bureau du Service de la Récréation et des Parcs de Sorel.

Les responsables des Loisirs des dix-sept (17) municipalités seront invités à cette assemblée.

Fête de Noël aux chantiers maritimes

SOREL (L.B.) — Pour la deuxième année consécutive, le Syndicat des chantiers maritimes de Sorel organise une fête de Noël pour les enfants de ses membres. Cette fête aura lieu ce matin à compter de huit heures au Collisée-Cardin.

Le président du comité d'organisation, Monsieur Paul Bouchard, souligne qu'environ 1,800 enfants seront de la fête, qui comprendra une distribution de cadeaux, un défilé sur la patinoire avec des bouffons et deux corps de majorettes, soit les Moussaillons de Jacques-Cartier et les Hôtesses de Verdun, qui donneront en plus deux démon-

trations au cours de l'avant-midi.

Par ailleurs, vers midi trente, on procédera à un grand tirage et au dépouillement d'un arbre de Noël.

Plusieurs invités spéciaux doivent participer à cette fête, dont Messieurs Gérard Filion et Arthur Simard de la haute direction de Marine Industrie, Monsieur Langevin conseiller technique de la CSN, Jean-Paul Péloquin, président du syndicat de la Marine ainsi que les maires de Sorel et de Tracy, Messieurs Léopold Beaudry et Arthur Pontbriand.

Pour renseignements et abonnement, s'adresser à:

742-4492

Le CERM espère créer une pensée économique vivante avec la publication de son bulletin

TROIS-RIVIERES (J.R.L.) — Le Conseil économique régional de la Mauricie vient de lancer officiellement, à l'occasion d'une conférence de presse au club de curling Laviolette, son bulletin d'information périodique.

"Ce nouveau lien entre la population et notre organisme d'animation socio-économique assurera une communication plus directe avec nos 250 membres d'abord, mais aussi aux 1.250 autres personnes, entreprises, municipalités et associations qui le recevront", a fait remarquer M. Gérard Durocher, directeur du Conseil économique dans une courte allocution.

M. Durocher a pris la parole

immédiatement après M. André Jacob, président du Conseil économique, qui a prononcé une allocution pour annoncer le lancement du périodique et la publication de son premier numéro dont un exemplaire a été remis à tous ceux qui assistaient à la conférence de presse.

"Nous souhaitons qu'il contribue à entretenir une pensée économique vivante dans la Mauricie, même si ce bulletin est modeste", a affirmé M. Durocher.

"Ce que nous voulons, c'est atteindre directement, dans une région capable de vibrer aux mêmes ambitions et en mesure

de travailler à la réalisation des mêmes projets", a déclaré ensuite, M. Gérard Durocher.

Le Conseil économique régional de la Mauricie projette de publier son périodique quatre fois par année, afin de diffuser à la population, des informations économiques de caractère surtout régional, mais aussi de caractère plus général.

Le périodique sera expédié à des individus et des groupes dispersés dans les comités de Champlain, Maskinongé, Laviolette, St-Maurice et Trois-Rivières, soit dans tous les comités de la Mauricie.

continue dans les secteurs qui vont bien et s'amorce dans ceux qui dorment. Nous souhaitons vivement recevoir des textes de plusieurs personnes de la Mauricie. Il faut que les spécialistes de l'économie côtoient les vulgarisateurs et que ceux-ci puissent atteindre le consommateur et celui qui vit tous les jours avec notre système économique. Nous aurons ainsi contribué à garder l'optimisme, à véhiculer des idées à exploiter, à modeler notre belle Mauricie selon ses aspirations, sa vocation et le sens d'entreprise de ses citoyens. Ce qu'il faut c'est une région capable de vibrer aux mêmes ambitions et en mesure



L'ASSOCIATION DES OUTFITTERS de Trois-Rivières, comprenant les comités de Laviolette, Trois-Rivières, Nicolet, Maskinongé et Saint-Maurice a tenu une réunion à la salle Duvernay de Trois-Rivières Ouest afin de se réorganiser sur des bases plus solides. La photo ci-haut prise à cette occasion fait voir sur la photo ci-dessus, assis, dans l'ordre habituel Mme Berthold McMurray, de Saint-Ale-

xs-des-Monts, vice-présidente, M. Réjean Maranda, du ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche et M. David Audy, de La Tuque, président; debout, même ordre, M. J.-O. Lejeune, de La Tuque, président du comité d'éthique, M. Aimé Elliott, de Saint-Alexis, président du comité de promotion et M. Antonin Lahaye de Saint-Tite, président du comité de consultation et d'éducation.

Un automobiliste de vra payer plus de \$18,000 à la suite d'un accident

par Jean-Paul ARSENAULT
TROIS-RIVIERES — Le juge-

ment de l'honorable Jean-Louis Marchand: \$2.450 au conducteur de la voiture et \$16.358,40 à son passager. Ces deux montants à être versés par celui qui conduisait la deuxième automobile impliquée dans une collision frontale, M. Robert Boisvert de Louiseville.

Janvier, la nuit du 16

Le 16 janvier 1967, vers 2h.30 de la nuit, deux véhicules circu-

lent en sens inverse sur la route no 2, à quelques milles de Maskinongé. Au volant d'une familiale, M. John McDonald de Montréal. L'accompagne, M. Roderick Weir de Saint-Lambert. La deuxième voiture est conduite par un résident de Louiseville, M. Robert Boisvert. Il fait une tempête de neige et le pavé en est recouvert!

Soudain, M. McDonald voit que la Volkswagen qui vient, dévie de gauche à droite sur la chaussée. A une vingtaine de pieds de distance, la même chose. C'est la collision frontale.

Pour sa défense, l'automobiliste de Louiseville allègue que le Montréalais circulait trop vite dans les circonstances. Il invoque la visibilité réduite. Cependant la preuve soumise par les avocats de l'étude Lajoie, Lajoie, Gouin et Vigeant, dé-

L'Association des Outfitters se donne une nouvelle orientation

par Claude HEROUX

TROIS-RIVIERES — L'Association des Outfitters du Québec, section de Trois-Rivières, vient d'être relancée dans une nouvelle orientation et avec des objectifs et des structures nouvelles lors d'une réunion tenue récemment à la salle Duvernay de Trois-Rivières Ouest.

de Trois-Rivières de l'Association des Outfitters se tiendra à Grand'Mère le 11 février au Laurende Inn, à 11 heures. L'honorable Gabriel Loubier, ministre provincial du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, et l'honorable Jean Chénien sont parmi les patrons d'honneur de l'Association.

Vol de \$1,300 dans un chalet: l'accusé connaîtra sa sentence le 31 décembre

TROIS-RIVIERES (J.P.A.) — Un stéréo, 250 disques, la radio, un fer à repasser, une machine à coudre, un poêle Coleman, une bouilloire électrique, une montre-bracelet, une horloge, du linge de lit... Une fois, deux fois, trois... Non, il ne s'agit pas d'un encaissement. C'est un vol par effraction commis au chalet de Mme Ovide Doucet, à Saint-Louis-de-France, qu'on impute à Denis Roberge, de Trois-Rivières.

mée par la Sûreté du Québec, reviendra devant le tribunal le 31 décembre pour connaître sa sentence...

M. Henri Guilbert nommé maire suppléant à T.-R.-O.

Coupable! Son plaidoyer est beaucoup plus court que la liste des objets dérobés à Mme Doucet. Cette liste, comme on le devine, doit avoir une valeur appréciable. De fait personne n'est surpris d'entendre le procureur de la Couronne l'évaluer à environ \$1.300.

Roberge, qui a été mis sous arrêt à la suite de l'enquête me-

DU NOUVEAU CHEZ ESSO

Voir page sportive

Le Roussillon
vous souhaite
"Bonne et Heureuse Année"

MENU DU JOUR DE L'AN
\$6.00
ravier de céleri et olives
Crème de champignons ou consommé au Sherry

QUICHE LORRAINE
choix de
DINDE FARCIE - SAUCE AUX CANNEBERGES
LONGE DE BOEUF ROTIE AU JUS
FILET DE DORÉ AMANDINE
légumes
carottes glacées et salade verte
pommes de terre persillées.

Desserts:
tarte aux pommes à la française ou gâteau St-Honoré
salade de fruits frais au Kirsch
thé — café — lait!

\$7.00
ravier de céleri et olives
Crème de champignons ou consommé au Sherry

SAUMON GASPÉSIEN FUMÉ
Choix de
TOURNEDOS ROSSINI
CANARD A L'ORANGE
VOL AU-VENT DE CRABE A LA NEWBOURG
légumes
carottes glacées et salade verte
pommes de terre persillées
desserts
tarte aux pommes à la française ou gâteau St-Honoré
salade de fruits frais au Kirsch
thé — café — lait!

LES ENFANTS (10 ans et moins) - DEMI-PRIX!

Le Roussillon
OUVERT DE 12h. à 3h.,
de 5h. à 11h.
CUISINE FRANÇAISE
FRUITS DE MER
CHEF: M. PHIL LUTZ
POUR RÉSERVATION, Mme CURTIS: 375-5444
(En haut du Blue Bird)

Joyeux Noël à tous

Dr Bernard Poliquin, o.d.
EXAMEN DE LA VUE

TELEPHONE 375-8333
190, rue Bonaventure
Trois-Rivières

Voeux SINCÈRES à l'occasion de Noël et du Nouvel An.

ARMOIRES LA MARQUISE ENR.
ARMOIRES ET VANITÉS
SUR COMMANDE
ESTIMATION GRATUITE

5370,
BOUL. JEAN XXIII
TROIS-RIVIERES-
OUEST
TÉL.:
374-7736
374-4330

Canada
Province de Québec
District des Trois-Rivières

La Corporation de la Cité des Trois-Rivières

PROCLAMATION

A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, j'invite respectueusement les hommes d'affaires des Trois-Rivières à tenir leurs établissements fermés les vendredis, 26 décembre 1969 et 2 janvier 1970, et leur demande de bien vouloir observer ces jours comme jours de fête civique.

(Signé) RENÉ MATTEAU,
MAIRE,
CITÉ DES TROIS-RIVIERES.

HÔTEL DE VILLE,
TROIS-RIVIERES,
LE 19 DÉCEMBRE 1969.

LES HÔTESSES AINSI QUE LA DIRECTION SOUHAITENT À TOUS UN JOYEUX NOËL ET UNE HEUREUSE ANNÉE

A&W DRIVE-IN
Boul. Royal, Trois-Rivières
Ouvert tout l'hiver

Joyeux Noël

LE JOUR DE NOËL FERMÉ TOUTE LA JOURNÉE

Commandez à bonne heure pour votre réveillon

Ti-Coq Barbo

1024, Champlour Trois-Rivières Tél. 378-5404
79, Ste-Madeleine Cap-Madeleine Tél. 376-4424

Joyeux Noël

Que la joie de Noël entre dans votre cœur et accompagne tous vos jours et tous vos rêves.

Mme Gertrude Duchesneau
FOURRURES
RÉPARATION ET CONFECTION DE MANTEAUX DE FOURRURE
730, Ste-Ursule Trois-Rivières Tél.: 374-4373

Joyeux Noël

C'est un plaisir toujours nouveau de saluer nos amis dans le temps des Fêtes; et de leur souhaiter ce qu'il y a de mieux: Santé, Bien-Être, Bonheur!

Herman Renaud Associés
Agent de réclamation et évaluateur

1240 ROYAL TROIS-RIVIERES
TÉL.: 374-2406

Selon Me Louis Laporte

La Couronne porterait en appel la sentence de Mme Faust

par Pierre-A. CHAMPOUX

JOLIETTE — Le procureur de la Couronne Me Louis Laporte a révélé que fort probablement la Couronne porterait en appel la sentence de Mme Gisèle Desjardins-Faust.

On sait que le juge Claude Bisson de Trois-Rivières a donné une peine de deux ans moins un jour de prison à cette dame qui a été reconnue coupable d'homicide involontaire.

Mme Faust avait été accusée du meurtre de son mari.

Ce crime est survenu le 16 novembre 1968 à Crabtree Mills. Depuis ce temps l'accusée a été gardée en prison sous l'accusation de meurtre.

Le procès

On se souvient que pendant son procès, devant douze jurés, Mme Faust a été reconnue coupable d'un acte moindre.

Par ailleurs il a été nettement établi, et le juge en donnant sa sentence l'a souligné que l'accusée a tiré trois coups de feu.

A chaque coup de feu elle devait recharger l'arme et même elle l'aurait rechargée avec une quatrième balle qu'elle n'a par ailleurs pas tiré.

Pourquoi moins un jour?

Le président du tribunal M. Bisson a donné une peine de deux ans moins un jour à Mme Faust

parce que dans l'état actuel du système pénitentiaire, comme l'a dit le juge, Mme Faust n'aurait pu être incarcérée dans le Québec.

Elle aurait dû être emprisonnée à Kingston en Ontario. Outre le dépassement qui en résulterait pour Mme Faust a souligné le juge de la cour du Banc de la Reine, il deviendrait très difficile sinon pratiquement impossible pour l'accusée de voir ses trois filles.



LE NOUVELLISTE

50e année, No 45

Édition Joliette, samedi 20 décembre 1969

Quinze cents

Pour vous abonner au journal
LE NOUVELLISTE,
vous adresser à 97, St-Paul,
Tél.: 756-8311



(Photo Léon Savard)

Un accident de la route ca use \$30,000 de dommages

UN ACCIDENT DE LA ROUTE est survenu sur la route 43 près de Saint-Zénon. L'accident n'a pas fait de blessé, mais a causé des dommages estimés à au moins \$30,000.

Le chargement du lourd véhicule est endommagé pour environ \$10,000 tandis que le camion remorque a subi des pertes estimées à environ \$20,000.

Une caméra en moins dans l'auto

Le Nouvelliste se fait voler

JOLIETTE — Des vols dans les autos il y en a et Le Nouvelliste en a été témoin. En effet jeudi dans la soirée alors que l'automobile du journaliste du quotidien de Joliette, M. Pierre-A. Champoux, était stationnée sur la rue Saint-Paul près de l'hôtel Château Windsor, des malfaiteurs ont forcé une vitre arrière de la portière droite pour réussir à lever le bouton qui verrouille la porte. En entrant dans la voiture, ils ont dérobé un caméra Mamyflex et une lampe électronique de marque Metz 184, le tout d'une valeur de plus de \$500.

Quand le vol a été constaté vers 23h 30, les policiers ont pris charge de l'enquête dans cette affaire. C'est le deuxième fois chez les journalistes de la région qu'il y a des vols de caméras. On se souvient que M. Gilles Monette directeur du Joliette-Journal, l'Etoile du Nord s'était fait voler lui aussi une caméra de la même valeur ou environ dans son véhicule stationné.

La police a ouvert une enquête concernant ce vol et dans le moment il semble que les limiers soient sur une bonne piste en vue de la capture des voleurs.

Un vol chez M. Lucien Brisson

JOLIETTE (PAC) — Les policiers enquêteurs de la Sûreté municipale de Joliette mènent présentement une enquête concernant un vol qui a été constaté chez M. Lucien Brisson demeurant au 365 de la rue Kennedy à Joliette. L'agent Jacques Perreault a fait les premières constatations du vol.

Le montant de ce vol a été estimé à environ \$785. Dans le moment les policiers-enquêteurs font des recherches en vue de trouver le ou les auteurs du méfait.



par Michel ROCHON

Un peu plus de neige ce matin pour les amateurs de ski. Espérons qu'il en est tombé un peu plus dans les Laurentides et que les conditions de ski sont excellentes.

Jacques Cyr instructeur de l'équipe de Basketball du CEGEP Joliette, sera en vacances pour environ trois semaines. On sait que jusqu'à maintenant, les Pistols n'ont subi la défaite qu'une fois.

Les Activités concernant le hockey à l'aréna seront plus tôt restreintes. D'un autre côté, les enfants et les étudiants s'en donneront à cœur joie, puisque plusieurs heures de glace seront à la disposition des patineurs.

Deux joutes seront à l'affiche de la Ligue Laurentide Junior demain. A 1h.30, l'équipe de Joliette - Martin visite le CEGEP et à 3h.30 Crabtree visite Repentigny.

Jeudi soir dernier les équipes de Joliette et L'Assomption ont fait match nul 1 à 1, Raymond Beaufils a été la vedette de ce match. Joliette dans cette joute a lancé 17 fois, contre 26 lancers pour L'Assomption.

Dans la deuxième joute le CEGEP a triomphé de Repentigny 4 à 2; 16 punitions ont été imposées dont les majeures à Prévaille et Galliard.

Le club autonome de St-Gabriel organise sa première course d'autoneige de la saison dimanche prochain le 21 déc. Cette course aura lieu au lac Mandeville à St-Charles de Mandeville. Les inscriptions se feront entre 12h.30 et 1h.30 dimanche après-midi.

Raymond Gagnon de St-Gabriel de Brandon semble très actif dans le domaine de l'autoneige Il est le premier à organiser une course d'autoneige cette saison.

Les activités du terrain Bosco débuteront aussitôt que le bon Dieu décidera de nous envoyer de la neige. Comme par les années passées vous pourrez pratiquer à cet endroit le moto-neige le ski et le patin.

D'un autre côté l'équipe de Crabtree nous a démontré qu'elle était de taille à remporter le championnat. On n'a vu dans cette joute de mardi des joueurs vouloir gagner. Ne faudrait pas que les joueurs du Crabtree continuent de jouer comme ils le font depuis quelques joutes, sinon les chances du Joliette de terminer en première position s'envolent.

Tous ceux qui assisteront aux joutes de la ligue Inter-cité cette semaine sont priés d'apporter avec eux des boîtes de conserves, sucre, farine etc. Tout ces dans seront entreposés d'ici la Noël et seront distribués dans des familles pauvres d'ici là.

En furetant dans Joliette

Le comité Alerte à la drogue du Kiwanis Joliette a eu une rencontre avec M. Roger Grégoire, psychologue et représentant le Conseil communautaire de toxicologie. Mercredi le 7 janvier à un souper régulier le comité donnera un résumé du travail fait à date ainsi qu'un exposé du programme de l'année dans ce domaine.



(Photo Léon Savard)

CETTE SEMAINE ON A FETE en compagnie des aveugles. La troupe "Vive les gens s'est faite entendre ainsi qu'un orchestre. Monseigneur René Audet évêque de Joliette a participé à cette fête. Dans l'ordre, M. Marcel Marsolais directeur pour Joliette de l'Institut national Canadien des aveugles, Mme Jacqueline Poirier commentatrice à CJLM et présidente des dames auxiliaires de l'INCA et Monseigneur René Audet évêque du diocèse.

Un membre du club Kiwanis, un homme bien connu à Joliette, célébrera le lendemain de Noël, son anniversaire de naissance. M. Raymond Saint-Amant aura... ans le 26 décembre.

Le directeur de l'INCA, M. Marcel Marsolais, en même temps que la fête des Saints-Innocents, le 28 décembre, célébrera lui aussi son anniversaire de naissance. Un aveugle qui travaille pour les aveugles de la région et un homme bien connu de tout le monde n'a pas d'âge mais il aura quand même... ans.



(Photo Léon Savard)

M. HENRI BERGERON AVANTAGEUSEMENT connu à la radio et à la télévision était le conférencier invité cette semaine au club Kiwanis. M. Bergeron à droite a entretenu les membres du club de service des communications et de la communication. Le président du club, M. Robert Thibault, à droite, a demandé au juge Georges Sylvestre de remercier le conférencier. C'est M. Robert Arsenault l'ancien président qui a invité le conférencier M. Bergeron à prendre la parole.

Les loisirs à Joliette

Samedi

Aréna de Joliette

7.00 a.m. Pratique du Joliette juvénile
8.00 a.m. Pratique des loisirs St-Pierre
9.00 a.m. Patinage Libre pour étudiants
11.00 a.m. Christ-Roi vs St-Pierre-Pee-Wee
12.00 a.m. Pratique des loisirs Christ-Roi
1.00 p.m. St-Thérèse vs Lions Pee-Wee
2.00 p.m. St-Jean-Baptiste vs N. D. Prairies Pee-Wee
3.00 p.m. St-Pierre vs St-Thérèse Bantam
4.00 p.m. Christ-Roi vs St-Jean-Baptiste Bantam
5.00 p.m. Patinage Artistique "Les Étoiles d'Argent"
9.00 p.m. Scapa Dwyer
10.00 p.m. Hôpital St-Eusèbe
11.00 p.m. Emilien Paquette
12.00 p.m. Domtar... J. Guy Laurence.

Bibliothèque enfants

9.00 à 12.00 a.m.
1.00 à 4.30 p.m.

Piscine du CEGEP de Joliette

8.00 a.m. Pratique du club de natation "Les Dauphins"
10.00 a.m. Cours de natation pour enfants. Admission \$1.00

Centre de Loisirs du CEGEP de Joliette

Contrairement à l'habitude... la journée des enfants n'aura pas lieu aujourd'hui... Le père Noël sera présent la semaine prochaine lors de la reprise de cette journée des enfants.

Dimanche

Centre Civique de Joliette

10.00 a.m. Pratique des Sénateurs de Joliette
10.00 a.m. Pratique de la Chorale "Vive les Gens"
8.00 p.m. Cours de danse... Professeurs Gisèle et Yves.

Piscine du CEGEP de Joliette

1.45 p.m. Bain familial... Admission \$0.25

Aréna de Joliette

7.00 a.m. Patinage artistique "Les Étoiles d'Argent"
9.00 a.m. Pratique des Loisirs Cathédrale
9.00 a.m. Pratique des Loisirs St-Jean-Baptiste
11.00 a.m. Pratique des loisirs St-Thérèse
12.00 a.m. Les Vétérans
1.30 p.m. Ligue Laurentide Junior Librairie Martin vs CEGEP de Joliette
3.00 p.m. Crabtree vs Repentigny
5.30 p.m. M. D. Prairies vs St-Pierre Midget
7.30 p.m. Ligue Lanauidière juvénile Inter-Cités "A" Lavaltrie vs St-Jacques
8.30 p.m. Loisirs de Joliette vs Lourdes
9.30 p.m. St-Thomas vs St-Gabriel Plusieurs célébrités sportives dont Donato Paduano seront présents au programme de la Ligue Inter-Cités juvénile.

Contre les incendies

Saint-Paul-de-Joliette n'est plus protégée

SAINT-PAUL (PAC) — Les personnes demeurant à Saint-Paul-de-Joliette n'auront plus la protection contre les incendies qui leur était offerte avant par la brigade de la protection contre les incendies de la ville de Joliette.

Le conseil municipal de la ville de Joliette a pris cette décision à sa dernière assemblée régulière à la suite du refus des autorités municipales de Saint-Paul-de-Joliette de rencontrer les membres de la Commission municipale de la protection de la personne et de la propriété sous la présidence du conseiller Jean Bélair. Cette rencontre

aurait eu pour but de conclure une entente relativement à la protection des citoyens de Saint-Paul-de-Joliette contre les incendies. A la demande du conseil, le secrétaire-trésorier de la ville M. Jacques Desormiers, avait adressé aux autorités municipales de Saint-Paul-de-Joliette, le premier décembre dernier, les invitant à fixer une date pour cette rencontre avec les dirigeants de la cité de Joliette.

Après quinze jours de délai, les autorités de Saint-Paul-de-Joliette ont ignoré cette invitation et comme la date limite était le quinze décembre, les ententes sont donc rompues et cette municipalité située à proximité de Joliette ne sera plus protégée par la brigade de la protection contre les incendies de la ville de Joliette.

JOLIETTE (PAC) — Le service de presse de l'office des communications sociales de Joliette a envoyé un communiqué pour annoncer que dimanche le 28 décembre à compter de 20h.30 il y avait une émission à ne pas manquer. Les beaux dimanches parlera du cardinal Paul-Emile Léger.

Qui ne connaît pas le Cardinal Paul-Emile Léger, Archevêque de Montréal pendant plusieurs années et maintenant missionnaire au Cameroun. Le Cardinal a toujours été une personnalité attachante, dynamique et à certaines heures déroûtante. C'est un homme qu'on aime revoir et réentendre.

Le 28 décembre prochain, le Cardinal Léger sera l'invité des Beaux Dimanches, où Henri Bergeron l'interviewera. Des documents visuels tournés en Afrique illustreront cette entrevue.

Un groupe d'Africains qui ont travaillé avec le Cardinal ou qui connaissent bien son oeuvre apporteront également leurs témoignages. Parmi eux, S.E. mgr Zoa, archevêque de Zaoué, diocèse d'adoption du Cardinal Léger.

Les Beaux dimanches du 28 décembre, une émission couleur à ne pas manquer à Radio-Canada et à ses postes affiliés. C'est une réalisation signée Gaston Dagenais.

Joliette veut une marge de crédit de \$1 million

JOLIETTE (PAC) — La ville de Joliette a adopté une résolution à son assemblée de conseil cette semaine en vue d'obtenir une marge de crédit au montant d'un million de dollars. Cette marge de crédit est accordée par la Caisse régionale Desjardins de Joliette.

Cette garantie de crédit permet à la ville de Joliette de commencer immédiatement les travaux qui sont autorisés selon les règlements d'emprunt. Les emprunts ainsi contractés sont remboursés une fois l'an lorsque la ville de Joliette va sur le marché des obligations.

La JOC informe

JOLIETTE (PAC) — Les jeunes travailleurs qui font partie de la JOC de Joliette reçoivent maintenant la nouvelle édition du journal de ce mouvement. Anciennement le journal portait le nom de "Carrefour son nez partout". Maintenant la nouvelle publication de la JOC se nomme "la plume du jeune travailleur".

Dans le numéro 1 de cette nouvelle édition on parle de ce que font les différentes équipes formées pour faire des études et de plusieurs autres choses.



(Photo Léon Savard)

Le club Bourguignon Sainte-Marceline reçoit des aveugles

LES MEMBRES DU CLUB BOURGUIGNON de Sainte-Marceline étaient accompagnés d'aveugles à leur souper de jeudi soir dernier. Chaque membre accompagnait un aveugle et s'en occupait. Dans

l'ordre le directeur de l'INCA à Joliette M. Marcel Marsolais et un autre qui travaille énormément pour cette cause, M. Valmore Trudel. MM. Tudel et Marsolais sont tous deux aveugles.



Ces sections de photographies indiquent bien la violence de l'accident survenu sur la route 43 en direction de Saint-Michel. Le lourd véhicule de 60 tonnes avait en effet capoté mais son conducteur s'en était

Photo Claude Rondeau
tiré indemne. La section gauche donne une idée d'ensemble des dégâts tandis que celle de droite montre ce qui reste de la cabine du conducteur: un enfant aurait des difficultés à s'y glisser!

A Saint-Michel-des-Saints

Un lourd camion capote dans une courbe

SAINTE-MICHEL DES SAINTS (JSO) — Un camionneur à l'emploi de la Compagnie J.L. Girgas Transport de Duvernay, M. Roger Plante, a eu la frousse de sa vie alors que le lourd véhicule de 60 tonnes qu'il conduisait a basculé en bordure de la route 43, à 5 milles au nord de Sainte-Émile de l'Énergie. M. Plante, domicilié au 50 rue Vannier à Saint-Jean de Québec, expliqua à l'agent Roméo Lecompte, de la Sûreté du Québec détachement de Saint-Michel, que la veille de cet accident survenu vers 9h. 30 jeudi, soit le soir du 17 décembre, les chaînes retenant son chargement de planches de bois s'étaient rompues et que la moitié de ce dernier avait versé face à l'hôtel La Glacière de Saint-Zénon. Le rechargement du lourd véhicule aurait amené un déséquilibre de la cargaison provoquant le capotage du camion en bordure de la route 43 qui subit une forte inclinaison à cet endroit. M. Plante s'en tira à bon compte puisqu'il ne souffre d'aucune blessure. Par contre le camion, une valeur de quelque \$20.000, est considéré comme perte totale.

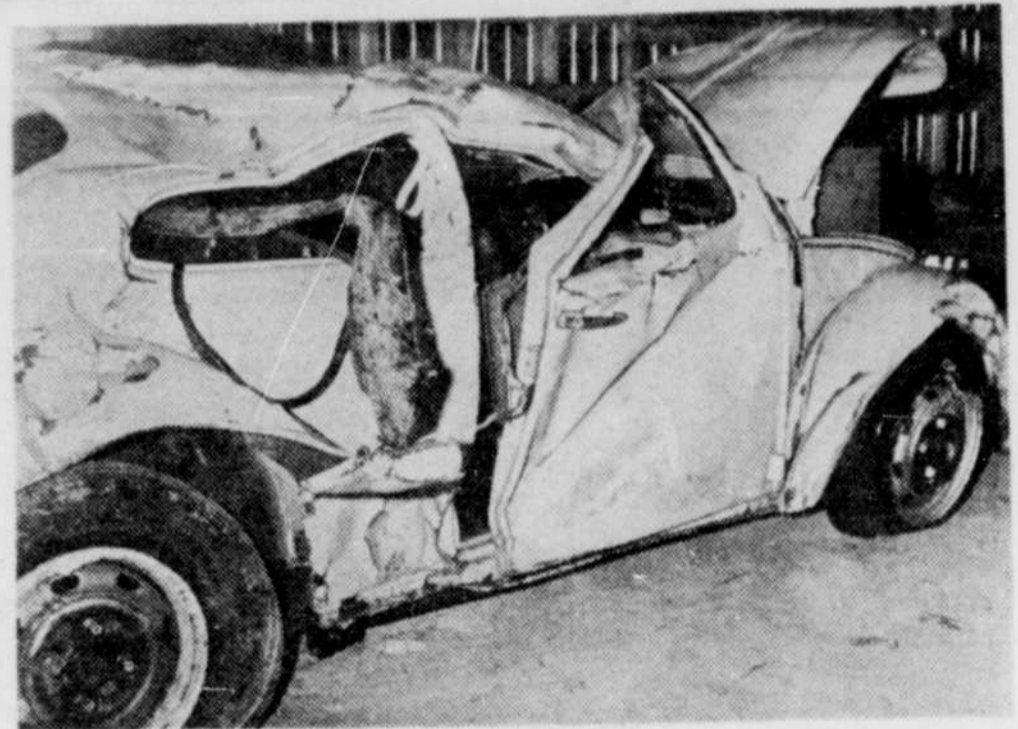


Photo Claude Rondeau
TOUT CE QUI RESTE de la Volkswagen de Trois-Rivières. Son état est donc très critique. Rappelons que l'accident s'est produit dans la nuit au 19 décembre, sur la route 2 près de Saint-Viateur.

DU NOUVEAU CHEZ ESSO
Voir page sportive

Le Père Noël était de la partie

Fête pour les enfants des Optimistes

VILLE SAINT-GABRIEL (JSO) — Le dernier souper régulier des Optimistes de

Ville Saint-Gabriel a été le cadre de festivités spéciales pour 54 enfants des membres du club Optimiste local.

En effet, dans le but de souligner d'une façon spéciale la période des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, les jeunes dont les âges variaient de 2 ans à 12 ans ont pu s'amuser ferme jusqu'à une heure assez avancée de la soirée car le Père

Noël était de la partie et a distribué moult bonbons et cadeaux à ses petits protégés de l'occasion. Ce vénérable vieillard que dans leur candeur les enfants voulaient qu'il soit âgé de 107 ans, était personnifié par l'Optimiste Robert Dumas qui avait tout du physique de l'emploi!

Le souper mixte en cette occasion de réjouissance des Fêtes fut également in-

teressant pour les parents des enfants qui ont pu assister et participer à une danse ouverte par le Père Noël en personne.

Des chants de Noël par Mlle Lise Gervais, Liette Lompré et Mlle Toucher ont agrémenté la soirée.

Enfin un dépouillement d'arbre de Noël était évidemment de mise et grâce à la générosité des frères Roch, Félix et Pierre Grenache, de la compagnie Grenache de Québec, une somme d'argent a été versée directement aux enfants.

Mlle Gravel gravement blessée

BERTHIER (JSO) — La brusque tombée de neige de la nuit du 19 décembre pourrait avoir des conséquences funestes pour une résidente de Trois-Rivières, Mlle Claire Gravel.

En effet, Mlle Gravel repose présentement entre la vie et la mort à l'hôpital Sainte-Marie de Trois-Rivières souffrant de multiples blessures graves dues au capotage de son automobile survenue en bordure de la route 2, à quelques pieds du viaduc de Saint-Viateur.

Mlle Gravel est domiciliée au 27 boulevard des Forges à Trois-Rivières et voyageait seule au moment de l'accident. Son automobile de marque Volkswagen est lourdement endommagée et a été towée au garage

Berthier de la Sûreté du Québec et fait les premiers constatés de l'accident.

Sur la route... de Berthier

Lors du souper Optimiste de Saint-Gabriel, une importante nomination a élevé l'Optimiste Jacques Bergeron au titre de... bébé du Club Optimiste pour l'année 1970. Il faut dire que Jacques est le plus jeune présentement au Club Optimiste de Saint-Gabriel. En cette occasion, il reçut une belle suce toute neuve... Un important collaborateur de la section-photo pour le journal Le Nouvelliste, en la personne du confrère Claude Rondeau bien connu pour ses photographies à Berthierville l'est moins cependant pour ses talents de chanteur (et c'est bien malheureux). Claude nous confiait justement, à ce sujet, jusqu'à quel point il serait intéressé à faire partie de la chorale de Berthierville pour la messe de minuit. En tout cas, nous pouvons assurer les organisateurs de la chorale que Claude possède une voix très belle qui ressemble étrangement, pour sa tonalité, à celle de Paolo Noël...



LES HÔTESSES AINSI QUE LA DIRECTION SOUHAITENT À TOUS UN JOYEUX NOËL ET UNE HEUREUSE ANNÉE

A&W DRIVE-IN
Boul. Royal, Trois-Rivières
Ouvert tout l'hiver

Joyeux Noël à tous
Dr Bernard Poliquin, o.d.
EXAMEN DE LA VUE
TELEPHONE 375-8333 190, rue Bonaventure Trois-Rivières

Voeux SINCÈRES
à l'occasion de Noël et du Nouvel An.
ARMOIRES LA MARQUISE ENR.
ARMOIRES ET VANITÉS SUR COMMANDE ESTIMATION GRATUITE

5370, BOUL. JEAN XXIII
TROIS-RIVIÈRES-OUEST
TEL.: 374-7736 374-4330

Lionel Villeneuve aux prises avec la justice

MONTREAL (PC) — Le comédien Lionel Villeneuve, âgé de 44 ans, devait répondre à trois chefs d'accusation après avoir été arrêté jeudi en rapport avec un incident survenu dans la salle d'audience où le juge Paul Miquelon devait prononcer la sentence de Pierre Vallières, trouvé coupable d'homicide involontaire.

Canada Province de Québec District des Trois-Rivières
La Corporation de la Cité des Trois-Rivières
PROCLAMATION
A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, j'invite respectueusement les hommes d'affaires des Trois-Rivières à tenir leurs établissements fermés les vendredis, 26 décembre 1969 et 2 janvier 1970, et leur demande de bien vouloir observer ces jours comme jours de fête civique.
(Signé) RENÉ MATTEAU, MAIRE, CITE DES TROIS-RIVIÈRES.
HÔTEL DE VILLE, TROIS-RIVIÈRES, LE 19 DÉCEMBRE 1969.

Joyeux Noël
Mme Gertrude Duchesneau
FOURRURES
REPARATION ET CONFECTION DE MANTEAUX DE FOURRURE
730, Ste-Ursule Trois-Rivières Tél.: 374-4373



Joyeux Noël
C'est un plaisir toujours nouveau de saluer nos amis dans le temps des Fêtes; et de leur souhaiter ce qu'il y a de mieux: Sante, Bien-Etre, Bonheur!
Herman Renaud Associés
Agent de réclamation et évaluateur
1240 ROYAL TROIS-RIVIÈRES
TEL.: 374-2406

Le Roussillon
vous souhaite "Bonne et Heureuse Année"
MENU DU JOUR DE L'AN \$6.00
ravier de céleri et olives
Crème de champignons ou consommé au Sherry
QUICHE LORRAINE
choix de DINDE FARCIE - SAUCE AUX CANNEBERGES
LONGE DE BŒUF ROTIE AU JUS
FILET DE DORÉ AMANDINE
légumes
carottes glacées et salade verte
pommes de terre persillées.
Desserts:
tarte aux pommes à la française ou gâteau St-Honoré
salade de fruits frais au Kirsh
thé — café — lait!
\$7.00
ravier de céleri et olives
Crème de champignons ou consommé au Sherry
SAUMON GASPÉSIEN FUMÉ
Choix de TOURNEDOS ROSSINI
CANARD A L'ORANGE
VOL AU-VENT DE CRABE A LA NEWBOURG
légumes
carottes glacées et salade verte
pommes de terre persillées
desserts
tarte aux pommes à la française ou gâteau St-Honoré
salade de fruits frais au Kirsch
thé — café — lait!
LES ENFANTS (10 ans et moins) - DEMI-PRIX!
Le Roussillon
OUVERT DE 12h. à 3h., de 5h. à 11h.
CUISINE FRANÇAISE
FRUITS DE MER
CHEF: M. PHIL LUTZ
POUR RÉSERVATION, Mme CURTIS: 375-5444
(En haut du Blue Bird)

Joyeux Noël
LE JOUR DE NOËL FERMÉ TOUTE LA JOURNÉE
Commandez à bonne heure pour votre réveillon
Ti Coq Barbo
1024, Champflour Trois-Rivières Tél.: 378-5404
79, Ste-Madeleine Cap-Madeleine Tél.: 376-4424

Grâce à l'intervention extraordinaire du ministre du Travail, Maurice Bellemare

La compagnie Daly et Morin, de Lachine, demeurera au Québec

par Roger NOREAU
(Exclusif au Nouvelliste)

CAP DE LA MADELEINE — "La Compagnie Daly et Morin de Lachine qui devait déménager à Cornwall en Ontario demeurera au Québec", déclarait tard hier soir l'honorable Maurice Bellemare, ministre du Travail et de la Main d'Œuvre à l'issue de la séance d'entretiens qui se déroulait à son bureau dans la Vieille Capitale.

"Tous les cas qui restaient en litige sont réglés par les deux

parties en présence après une médiation qui a duré 38 heures. A l'ouverture des entretiens, il restait quatre points qui étaient les principaux obstacles à une entente et ce sont: la sécurité syndicale, les sous-contracts, la durée de la convention qui sera de trois ans et le retour au travail", a ajouté M. Bellemare.

"Cette rencontre entre les deux parties à mon bureau fait suite à une consultation entre les parties qui ont convenu de m'inviter à la médiation. Si j'ai consenti c'est à la condition que cette rencontre ait lieu non pas pour négocier mais pour

régler le problème. Les médiations avaient été commencées par le sous-ministre Réal Mirault et par M. Georges Daly pour la partie patronale ainsi que par M. H. Matthews. Étaient présents à la signature de l'entente, M. Jean-Noël Godin, représentant du syndicat, accompagné de Me L. Lévesque et de M. P. Lacroix, président du syndicat".

M. Georges Daly a dit à l'issue de la rencontre: "C'est grâce à M. Bellemare si l'entreprise sera conservée au Québec et nous allons faire en sorte que tout le matériel d'une valeur

de \$2 millions qui était démenagé, soit retourné à notre usine de Lachine".

M. Bellemare s'est dit "heureux et réjoui de garder l'usine Daly et Morin au Québec et d'avoir pu obtenir des deux parties un nouveau climat sans discrimination pour les employés".

"Ceci met donc fin à une grève qui durait depuis quatre mois et également à la menace qui planait sur les 400 employés de voir leur gagne-pain démenagé dans la province voisine", a conclu le ministre du Travail.

CHARBONNERIE ST-LAURENT INC.

Périodes ensoleillées. Temps nuageux. Vents de l'ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Trois-Rivières: 20 et 30. La Toure: 10 et 20. Aperçu pour dimanche: Beau et froid. L'hiver débute officiellement demain à 19h. 44. (Bulletin plus complet à la page 37).

La meilleure huile — 374-6221 — Le meilleur service

LE NOUVELLISTE

50e année, No 45

Edition Shawinigan — Grand'Mère, samedi 20 décembre 1969

Quinze cents



Prêts aux étudiants

Beaulieu: La fraude doit cesser!

QUEBEC (PC) — Le ministre des Finances, M. Mario Beaulieu, a déclaré à la Commission parlementaire des engagements financiers qu'il donnera des instructions précises et sévères aux divers services intéressés afin de mettre un terme à la fraude qui existe dans le domaine des prêts-bourses aux étudiants.

M. Beaulieu a fait part de son intention à la Commission après qu'il y eut été établi qu'un nombre important d'étudiants réussissent à obtenir des prêts-bourses sous de fausses représentations, en dépit des contrôles en vigueur.

Pour sa part, le député libéral de Drummond, M. Bernard Pincard, s'est demandé "si le vice fondamental ne vient pas du fait qu'on n'exige pas le rapport d'impôt des parents".

L'accès aux déclarations d'impôt des particuliers n'étant pas permis aux membres du service d'aide aux étudiants du ministère de l'Éducation, le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, a suggéré que les déclarations assermentées soient soumises à l'attention du vérificateur en chef des comptes, M. Gustave Tremblay.

Seul celui-ci pourrait demander au ministère du Revenu de vérifier les allégations de la demande de prêt-bourse avec la teneur de la déclaration d'impôt des parents du demandeur.



(Téléphoto PC)

Wagner, premier candidat officiel!

ME CLAUDE WAGNER, député de Verdun à l'Assemblée nationale, a remis vendredi matin son bulletin officiel de présentation à la direction du Parti libéral pour le congrès des 16 et 17 janvier. Ce bulletin a été déposé au bureau du secrétaire général du comité du congrès,

M. Henri Dutil, à Québec. Le bulletin porte 125 noms. M. Wagner est le premier des candidats à poser ce geste pour devenir candidat officiel au leadership du Parti libéral. Les bulletins de présentation doivent être déposés avant midi le 30 décembre.

Les Communes adoptent le projet de loi en première lecture

Des modifications apportées aux structures de la CJC

Par GERMAIN DION

OTTAWA (PC) — Comme il était prévu, le gouvernement a déposé vendredi, aux Communes, un projet de loi ayant pour effet de modifier les structures du conseil d'administration de la Compagnie des jeunes canadiens et la Chambre l'a voté en première lecture.

Le bill, intitulé "Loi modifiant la loi sur la Compagnie des jeunes canadiens", propose de réduire de 15 à sept, ou au plus neuf, le nombre des membres du Conseil de la CJC et de plus, tous ces membres seront nommés par le gouvernement.

Présentement, les volontaires nomment 10 des membres du conseil actuel et détiennent par conséquent la majorité. Le secrétaire d'État, M. Gérard Pelletier, s'était plaint, dans un témoignage devant un comité

parlementaire, que le gouvernement n'avait présentement aucun moyen de redresser une situation de crise au sein de la Compagnie.

Trois catégories. Par ailleurs, le bill définit trois catégories de personnes au service de la CJC, les "fonctionnaires, employés et membres volontaires de la Compagnie", alors que la loi actuelle ne parle que des volontaires.

La vérification des finances annuelles de l'organisation sera confiée à l'auditeur général du Canada, plutôt qu'à un vérificateur privé.

La Compagnie, dont le statut de responsabilité est imprécis, deviendra si ces recommandations sont adoptées, une corporation de mandataires plus liée au gouvernement.

La description des pouvoirs à l'article 15 de la loi originale biffera définitivement le pouvoir de la Compagnie d'étendre ses activités à l'étranger, pouvoir qu'elle n'a jamais exercé d'ailleurs.

Quant à ses activités internes, la modification en restreindra la latitude présente.

Le nouveau texte de loi comblera deux articles antérieurs, en disant que la Compagnie peut généralement, faire tout ce qui est corollaire ou accessoire à l'un quelconque des pouvoirs de la Compagnie ou tout ce qui est de nature à favoriser la réalisation des objets de la Compagnie.

Directeur

Il statue sur la position du directeur administratif, dont les limites imprécises de l'autorité ont déjà entraîné des critiques de la part du Secrétaire d'État, M. Gérard Pelletier.

"Le directeur, dit le bill, est le fonctionnaire administratif en chef de la Compagnie, et, sous la direction du Conseil, il assume la direction et la surveillance des travaux de la Compagnie, ainsi que la surveillance de son personnel et des membres volontaires."

Le gouvernement enlève aux volontaires le droit de désigner le président du Conseil et désignera de la même façon un vice-président.

Il nommera le directeur administratif.

Quiconque aura, enfin, rempli deux mandats consécutifs au conseil ne pourra y accéder à nouveau, à moins d'avoir attendu un délai d'un an.

Entente ratifiée — Les Communes ajournent leurs travaux

Les contrôleurs de la circulation aérienne ne débrayeront pas

par Germain DION

OTTAWA (PC) — Les Communes ont ajourné leurs travaux à 20h.10 vendredi, pour les reprendre le 12 janvier, après qu'une menace de grève des contrôleurs aériens et, partant paralysie de la circulation aérienne, eut été définitivement écartée.

Les 1.000 membres de l'Association nationale des contrôleurs de la circulation aérienne ont ratifié,

De point de vue pratique, les Communes ont siégé durant 41 jours et adopté 10 projets de loi.

Les bills adoptés portent les titres suivants: modification de la loi sur les juges; liquidation de l'Expo; modification de la loi sur l'accès pour introduire une taxe de 5 pour cent sur les billets d'avion; élargissement des conditions d'aide à l'éducation des enfants des anciens combattants décédés; prolongement de la surtaxe de trois pour cent en 1970; autorisation de subventions sur du grain non coupé aux fermiers des Prairies; loi modifiant la loi sur la Compagnie des jeunes canadiens pour la nomination d'un contrôleur; et enfin, deux bills financiers, dont l'un est relatif au Canadian National.

Si l'on ajoute à cette liste le bill S-13, adopté au Sénat, et ayant pour effet de modifier la dénomination anglaise de la Banque canadienne nationale, ceci a pour effet de porter à 11 le nombre des projets de loi adoptés par l'une ou l'autre Chambre.

En considération

En plus, un certain nombre d'autres mesures ont reçu l'attention des Chambres.

Le Sénat, sous la direction de M. Keith Davey, président d'un comité spécial, a entrepris une enquête en profondeur sur la presse et les moyens de communications au Canada.

La Chambre a déposé au comité permanent de la justice et des affaires légales, l'étude d'un nouveau bill sur l'expropriation, auquel elle a donné la seconde lecture.

Le même comité étudie les conséquences d'une législation

de l'espionnage électronique. La loi électorale canadienne fait l'objet d'une révision devant un comité spécial qui, en plus du droit de vote à 18 ans, doit aussi considérer des change-

dans un vote, l'entente survenue, mercredi, entre le Conseil du trésor et leur exécutif.

Sur la foi d'augmentations de salaires accordées par le gouvernement, les députés ont pu enfin profiter d'un "long congé" avant Noël.

Il avait été question, plus tôt cette semaine, que l'ajournement de la session fut retardé, si la grève des contrôleurs était déclenchée.

de l'espionnage électronique. La loi électorale canadienne fait l'objet d'une révision devant un comité spécial qui, en plus du droit de vote à 18 ans, doit aussi considérer des change-

ments dans les méthodes d'inscription des électeurs et sur la question du vote des absents. Le gouvernement s'est déjà engagé à rabaisser le droit de vote de 21 à 18 ans, et plusieurs

députés considèrent maintenant cette question comme tranchée. Enfin, un rapport publié cette semaine recommande l'élimination graduelle de la publicité sur le tabac d'ici cinq ans.

Cadieux annonce la fermeture de 41 casernes militaires

4,000 hommes de moins dans les forces armées

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense, M. Léo Cadieux, a annoncé ce matin que les effectifs de l'armée de réserve seront réduits de 4,000 hommes au cours de l'année 1970.

M. Cadieux a également fait savoir, aux Communes, qu'au moins 41 casernes militaires seront fermées.

A la suite de cette réduction, les effectifs de l'armée de réserve s'établiront à environ 23,500 hommes.

Aucun changement significatif ne sera apporté en ce qui a trait au nombre des réservistes des forces de l'air et de la marine à signaler M. Cadieux, aux Communes. En ce qui a trait aux effectifs des forces de réserve de la marine, ils s'élèvent à seulement 2,900 tandis que ceux de l'armée de l'air s'établissent à 880 à peine.

Les grandes unités de la milice, actuellement au nombre de 96, seront réduites à 87 et les petites unités passeront de 138 à 78.

Ces changements, a dit M.

des transmissions des forces régulières.

A ce jour, la milice relevait directement de la direction de la milice, près de quartier-général de la Défense.

Les réserves navales, qui relèvent actuellement du quartier-général de la Défense, seront placées sous l'autorité du quartier-général du commandement des Maritimes à Halifax.

Les réserves aériennes demeurent sous l'autorité du commandement des forces mobiles, avec quartier-général à St-Hubert, Qué.

M. Cadieux espère que cette réorganisation dotera le Canada de forces de réserves efficaces.

• Le maire du Cap sort de ses gonds page 3 T.-R.

• Début de la réunion des pays arabes page 7

• Benson: "Non, au Québec" page 21

• Recul pour Trois-Rivières dans les loisirs page 17

SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

- Bandes illustrées 39
- Bourses 36
- Classées 37-38-39
- Convocations 37
- Mots croisés 22
- Pages féminines 10-11-34-35
- Nécrologie 39
- Radio-T.V., Cinéma 29-30-31
- Sports 13-14-15-16-17-18-19
- Voyage 23

LE SOURIRE DU PETIT DÉJEUNER

Pour être heureux en ménage, il importe de tomber amoureux, à maintes reprises... de la même personne.

CRÉMERIE DES TROIS-RIVIERES
118-111, 206 5881, 532-4421
Le service qui ne fait pas attendre

Gagnon: "Il va au fond des choses..."

Le rapport de la Commission BB sera le plus contesté

OTTAWA (PC) — Le troisième volume du rapport de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme sera le plus contesté, estime M. Jean-Louis Gagnon, parce que ce rapport va "au fond des choses" en s'attaquant au monde du travail.

Le coprésident de la commission B-B, interviewé jeudi soir à l'émission "Format 30", s'est élevé contre M. Robert Stanfield, chef de l'Opposition, et certains journaux de langue anglaise, qui voient dans le volume publié, mercredi, un prélude à la création d'unités francophones parallèles au sein de la Fonction publique fédérale.

"On ne veut pas dédoubler les services, on ne veut pas qu'il y ait chevauchement.

Ce ne deviendra pas une



(Téléphoto PC)

LE MINISTRE FÉDÉRAL de la Défense, M. Léo Cadieux, a annoncé, hier matin, que les effectifs de l'armée de réserves seront réduits de 4,000 hommes au cours de l'année 1970.

Négociée en conciliation

Une nouvelle convention de travail pour les policiers

par Marcel AUBRY

LA TUQUE — L'Union des policiers de la ville de La Tuque a accepté, jeudi soir, par résolution adoptée en assemblée générale, la nouvelle convention collective de travail négociée en conciliation par leurs représentants syndicaux. La résolution qui a été proposée par le constable Gérard Tremblay, et secondée par le constable Yvon Morand, se lit comme suit: "Que le rapport des négociations tel que présenté soit accepté et que le président et le secrétaire soient autorisés à signer la convention collective pour et au nom de l'Union des policiers pour les années 1969-1970". Les deux signataires seront en conséquence M. Lucien Poitras, président de l'Union et M. Gérard Duchesneau, secrétaire.

Répondant à nos questions, le conseiller juridique du syndicat des policiers, Me Gilles Plante, a mentionné que parmi les clauses les plus importantes qu'ils avaient acquises, on peut mentionner la semaine de 40 heures, la caisse de congé-maladie, le fonds de pension pour le 1^{er} mai 1970, une meilleure protection concernant les accidents de tra-

vail, un nouveau système d'examen pour les promotions (les examens seront préparés et corrigés par des experts en matière policière qui ne sont pas au service de la ville de La Tuque), le fait d'avoir deux policiers par auto-patrouille pour le service de nuit la réduction de la période d'approbation de 12 mois à six mois, les douze jours supplémentaires rémunérés au taux-horaire régulier plus un dollar.

Concernant les conditions salariales, les policiers ont obtenu une augmentation d'environ \$15 en moyenne de plus par semaine au premier mai 1969 et un autre \$5.00 au premier mai 1970. Ajoutons cependant que pour les questions salariales, il y a rétroactivité au 6 juillet 1969; c'est-à-dire que les deux mois et une semaine situés entre l'expiration de la vieille convention de travail et cette date ne seront pas payés selon la nouvelle convention.

Invité à commenter la teneur du nouveau contrat de travail des policiers, Me Plante a indiqué que "les négociations nous donnent une convention collective acceptable dans les circonstances". Les conditions de tra-

vail qui y sont contenues, a-t-il dit, sont bonnes en comparaison des conventions collectives antérieures. Il a admis que les négociations avaient été laborieuses mais qu'ils avaient réussi à aplanir certaines grosses difficultés et à régler certains gros problèmes. Nous pouvons qualifier l'entente de "compromis honorable" a conclu le conseiller juridique des policiers.

Le comité syndical des négociations a tenu à souligner l'excellent travail réalisé par le conciliateur de même que la bonne collaboration apportée par les représentants municipaux.

Quant à la partie patronale qui est, en l'occurrence la ville de La Tuque, on attendra avant de donner un appui définitif à la

nouvelle convention de travail, que celle-ci soit rédigée au propre et de façon définitive, ce qui n'a pas encore été fait. Sa position sur le sujet se comprend assez facilement lorsque l'on sait que Me Plante a été chargé de procéder à la rédaction finale.

On peut s'attendre à ce que les représentants municipaux lisent très attentivement chacune des clauses qui y sont inscrites avant de donner leur accord final. Du côté des policiers, on prévoit que la signature officielle du contrat de travail pourrait se faire au début de la semaine prochaine mais il ne faudrait pas s'attendre qu'il faille attendre encore un bout de temps avant de parvenir à cette ultime étape.

Cinq jeunes gens arrêtés

LA TUQUE (M.A.) — La Sûreté du Québec, détachement de La Tuque, a réussi un beau coup de filet, jeudi, en appréhendant cinq jeunes Lutuquois en rapport avec des actes de vandalismes et des vols commis dans la région du Quatre-Milles depuis 1968.

La Sûreté du Québec a ainsi réussi à élucider de nombreuses plaintes qui avaient été portées par plusieurs propriétaires. On se souvient qu'en 1968, des dommages considérables avaient été causés s'élevant à plusieurs milliers de dollars.

avaient été complètement saquegés par les malfaiteurs. Dernièrement encore, plusieurs autres plaintes avaient été portées relativement à des actes de vandalismes et des vols dans la même région.

A la suite d'une enquête très intensive conduite par les agents Gauthier et Déziel, cinq jeunes Lutuquois ont été appréhendés et ils devront comparaître sous peu devant les tribunaux pour répondre de ces accusations.

Le montant des dommages causés s'élevait à plusieurs milliers de dollars.



(Photo Gilles Berthiaume)

TRENTE-DEUX EMPLOYÉS DE la compagnie CIP de La Tuque ont reçu un certificat d'attestation pour le cours de surveillance moderne qu'ils ont suivi dernièrement. Sur la photo, dans l'ordre habituel, M. Odin Olsen, préposé

à l'entraînement, M. Gabriel Beaulieu, M. Alfred Bolduc, M. Jean-Louis Marchand, M. Georges Low, directeur de l'usine et M. Jean-Claude Houle.

Pour des cours de surveillance moderne

Trente-deux employés de la CIP ont reçu des certificats jeudi

LA TUQUE (M.A.) — Trente-deux employés de la Compagnie Internationale du Papier du Canada de La Tuque ont été honorés, jeudi après-midi, en recevant un certificat pour le cours de surveillance moderne qu'ils ont suivi récemment. Ces cours ont été donnés sous la direction du préposé à l'entraînement, M. Odin Olsen.

La cérémonie de remise des certificats s'est déroulée à l'usine CIP de La Tuque en présence des récipiendaires, du préposé à l'enseignement, M. Olsen, du directeur de l'usine, M. Georges Low, du vice-président général à la production, M. P.N. Bowle-Evans et de M. Maurice Pilon, en charge de La Tuque, Matane et Hawkesbury.

Cette série de cours avait pour but premier de définir la tâche exacte de chacun des employés de façon à ce que ceux-ci puissent améliorer leur méthode de travail et leur efficacité. Cette délimitation des tâches est basée sur la planification, l'organisation et la coordination. Le cours de surveillance moderne est basé en grande partie sur l'étude personnelle de chacun. À l'aide de cinq volumes, les travailleurs ont étudié les données avant de répondre à un questionnaire préparé et corrigé

par le collège d'extension Carrière de Montréal. Ils se sont également réunis à une quinzaine de reprises dans le but d'échanger et de discuter sur ce qu'ils avaient appris par le livre.

Les récipiendaires des certificats se sont dits très heureux d'avoir suivi le cours en raison surtout des nombreux avantages qu'il est susceptible d'apporter au point de vue personnel. Ils ont néanmoins manifesté le désir d'établir des communications plus étroites avec leurs supérieurs sans quoi leur cours demeurerait à peu près inutile de ce côté-là. Ajoutons que le cours de surveillance moderne a été défrayé entièrement par la compagnie.

Les travailleurs qui ont suivi le cours étaient divisés en quatre groupes dont les noms étaient: Les Couché-Tard, les Diplomates, les Souriantes et les Toupetts. Les récipiendaires des certificats sont, dans le groupe des Couché-Tard: MM. Jean-Paul Aubé, Bruno Beaudoin, Maurice Bédard, Yves Gingras, Jean-Louis Marchand, Gaston Mathon et Robert Rousseau; dans le groupe des Diplomates: MM. Gabriel Beaulieu, André Boisvert, Armand Charland, Florian Frenette, Gilles Guillemette, Antoine Martel, Albert

Mercier et Georges Tremblay; dans le groupe des Souriantes: MM. Yvon Auger, Marcel Bissonnette, Raymond Blondeau, Alfred Bolduc, Germain Dallaire, Pierre Guilbeault, Julien Ré-

gnier; dans le groupe des Toupetts, MM. Charles Bérubé, Georges Greffard, Jean-Claude Houle, Lionel Jutras, Aurèle Lossier, Yves MacDonald, André Roy et Jules Roy.

F.-X. LAMONTAGNE
LA QUINCAILLERIE-FERRONNERIE LA PLUS MODERNE EN VILLE.
273, ST-JOSEPH LA TUQUE 523-2721

Profitons des Fêtes

pour semer dans tous les milieux de notre vie, l'amour, la confiance et la paix.

LE CLUB RICHELIEU LA TUQUE

LIONEL FORTIN, Président

NOS MEILLEURS VŒUX DE BONHEUR...
à tous les clients et amis.

Centre de Décoration Enr.
Claude Simard
Estimations gratuites.

460, TESSIER LA TUQUE 523-5115

JOYEUX NOËL BONNE ANNÉE

à tous nos clients et amis

F.-X. LAMONTAGNE
LA QUINCAILLERIE-FERRONNERIE LA PLUS MODERNE EN VILLE.
273, ST-JOSEPH LA TUQUE 523-2721

NOËL

A l'occasion de Noël et du Nouvel An nous souhaitons Joie, Santé, Bonheur...

aux directeurs d'écoles, aux éducateurs, aux parents, aux étudiants.
Que le souci du Bien Commun préside toujours à toutes vos activités.

LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES DU HAUT ST-AURICE

LA COMMISSION SCOLAIRE DU HAUT ST-AURICE,
Philippe Brossard, président

COMMISSAIRE:

Omer Leclerc	Lucien Blackburn	Secrétaire-Trésorier	Henri Lagaré
Mme Sylvio Pelletier	Gilles Gravel	Ass. Secrétaire-Trésorier:	Jean M. Paradis
Aimé Bertrand	Mme Armand Cadorette	Directeur Gén. des Écoles:	F. J. M. Perreault
Léonée Jean	Rosaire Bouchard	Régisseur:	Pierre Vézina

Heureuses Fêtes

Un très Joyeux Noël et notre sincère gratitude pour votre encouragement. C'est avec joie que nous continuerons à vous servir dans l'avenir.

HOTEL CENTRAL
MAURICE BERMAN, prop.
310, Scott La Tuque Tél.: 523-3989

Durant cette période de Joie, nous vous exprimons nos MEILLEURS SOUHAITS!

Nous remercions tous les usagers, clients et amis que nous avons eu le plaisir de servir en 1969.

ELECTRO-VISION Inc.
Service de télévision et radio FM par câble.

333, ST-JOSEPH 523-3737 LA TUQUE

Joyeux Noël Bonne Année

A toute la population, nos meilleurs vœux de succès et de bonheur.

YVON LÉGER

PLOMBERIE — CHAUFFAGE 327, St-François 523-5048
SERVICE DE BRÛLEURS LA TUQUE, Qué.

À tous Heureuses Fêtes

et un merci spécial à tous nos clients et amis.

HOTEL - MOTEL MATTAWIN
UN OASIS DE REPOS POUR LE VOYAGEUR

PISCINE INTÉRIEURE
Chez Marineau - Robert Marineau, prop.
Route 19, vers La Tuque, Mattawin.

Salle de réception, Salle à manger.

34 UNITÉS
Location à la semaine ou au mois.
Tél.: 267-5366

Licence complète de la Régie des Alcools, SALON-BAR

MELLO
OUVERT DE 7 h. à 11 h. 30 a.m.
REPAS COMPLETS ET LÉGERS
SPECIALITES: Spaghetti italien, charcoal steak
138, FUSEY
378-3233

LE NOUVELLISTE

Trois-Rivières, samedi 20 décembre 1969

Pour un plus grand choix
Mademoiselle
234, DUFOUR
TROIS-RIVIÈRES



(Photo Roland Lemire)

UN DINER D'ÉCHANGE DE VOEUX a réuni, hier midi, au club de curling Lavolette, les représentants des autorités religieuses, civiles, gouvernementales et scolaires de Trois-Rivières, du Cap et de Trois-Rivières-Ouest. La photo ci-dessus, prise à cette occasion, fait voir dans l'ordre habituel M. Paul Rocheleau, repré-

"Il n'y a pas de relation entre fusion et communauté urbaine"

Le maire Desrosiers affirme qu'il n'est pas question de fusionner les villes de Trois-Rivières et du Cap

par Claude Héroux

TROIS-RIVIÈRES — "De fusion ou d'annexion, il n'en a jamais été question au Cap-de-la-Madeleine. Trois-Rivières ne désire pas annexer le Cap-de-la-Madeleine et le Cap ne désire pas annexer Trois-Rivières." C'est la mise au point que son honneur le maire J.-Réal Desrosiers a faite à l'occasion d'une réunion d'échange de vœux entre les autorités religieuses, gouvernementales, civiles et religieuses, à la suite d'une nouvelle parue dans Le Nouvelliste et rapportée par tous les autres media d'informations de la région.

La nouvelle de la fusion éventuelle de Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest et du Cap-de-la-Madeleine a créé un profond remous non seulement chez les conseillers municipaux mais parmi la population.

Les paroles récentes du maire soit qu'elles aient été mal interprétées ou encore que le premier citoyen du Cap n'ait pas été assez explicite sur le sujet ont inquiété les conseillers qui ont demandé des explications à leur chef qui a tout leur a pris pour faire une déclaration publique qui est venue lors

du dîner servi au club de curling Lavolette, hier midi.

Le maire Desrosiers a attaqué le sujet avec une fougue inusitée. Il a fait remarquer que Québec avait passé des lois qui s'appliquent aux communautés urbaines spécifiant qu'il n'y avait pas de relation directe ou indirecte entre une fusion ou une annexion de municipalités et une communauté urbaine. On a parlé de fusionner le Cap à la faveur de lois qui n'ont aucune relation avec une fusion, de poursuivre le premier magistrat de la cité madelineoise.

Le maire Desrosiers a affirmé catégoriquement qu'advenant le désir du gouvernement de procéder à l'annexion du Cap, il exigera une consultation populaire car dans son optique, il n'appartient ni au maire ni aux échevins de décider d'annexion.

"Chez nous, d'ajouter avec force M. Desrosiers, l'annexion avec Trois-Rivières serait refusée dans une proportion de 90 pour cent car il appartient à la population de dire ce qu'elle désire. "Pour terminer, l'orateur a mis en garde les municipalités de ne pas accepter la fusion

Pour expliquer la déclaration qu'il avait faite à un journaliste alors que, parlant d'annexion de Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest et le Cap-de-la-Madeleine, M. Desrosiers a dit que l'expression: "Québec l'a dans la tête," voulait dire que si certaines municipalités ne voulaient pas fusionner certains services, elles pourraient être frappées de lois concernant les communautés urbaines."

de certains services lorsqu'il y a intérêt car c'est alors que des lois sont appliquées par Québec.

Vœux conventionnels

Le dîner groupait plusieurs représentants des autorités civiles, religieuses, gouvernementales et scolaires. Parmi les principaux hôtes du Dr Guy Boisclair, président de la Commission scolaire de Trois-Rivières, on notait la présence de Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier, de M. Roland Lévesque, président de la Commission scolaire Chavigny, de M. Richard Rochefort, président de la Ré-

gionale des Vieilles Forges, du conseiller Henri Guilbert de Trois-Rivières-Ouest, de M. Paul Rocheleau, chef du cabinet et l'honorable Maurice Bellemare et représentant du ministre du Travail, de M. Robert Rocheleau, président de la Commission scolaire du Cap, de son honneur le maire J.-Réal Desrosiers, de M. J.A. Monrain, député du comté de Trois-Rivières à la Chambre des Communes et de son honneur le maire René Matteau de Trois-Rivières. Tous ces personnages ont présenté les vœux conventionnels de la période des fêtes.

Près de 3,400 étudiants inscrits à l'Université du Québec à Trois-Rivières

TROIS-RIVIÈRES — L'Université du Québec à Trois-Rivières compte près de 3,400 étudiants. Ce nombre comprend les étudiants réguliers, les étudiants de la formation de maîtres, du baccalauréat et arts ainsi que ceux de l'éducation permanente.

sensiblement à la deuxième session, par suite de l'annexion des étudiants de l'extension du Collège de Victoriaville maintenant partie intégrante de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Par ailleurs, le nombre de professeurs s'élève à

294, soit 33 en Administration, 55 en Lettres, 57 en Pédagogie et Psychologie, 23 en Philosophie, 49 en Sciences, 26 en Sciences humaines, 23 en Théologie, et 28 en Education permanente. De ce nombre, on en compte 176 à temps complet.

Familles	A temps plein	A temps partiel	Total
Administration	313	296	609
Éducation	138	223	361
Sciences humaines	341	141	482
Sciences	216	48	264
Éducation permanente		85	85
(2) Formation des maîtres	464	403	867
(3) Baccalauréat ès arts	166	126	292
(4) Périuniversitaire	79	312	391
(5) Cours libres et auditeurs	6	7	13
Total	1723	1641	3364

c'est un secret polichinelle

● Arbres de Noël, Sapin de Noël. Que c'est beau Noël! Mais... Mais... Ayant terminé les décorations dans mon arbre de Noël, le tout ayant bien été, car il était trois heures P.M. Mais, croyez-le ou non, à sept heures électriques dans l'arbre et n'eût-été d'un invité qui a On ne voulait pas se servir de ces décorations ailleurs tre-ville pour visiter un peu les quadrilatères, surtout Ca changerait peut-être le mal de place.

● Le congrès du Parti Québécois pour le choix d'un candidat aura lieu dans le comté de Champlain à la fin de janvier. M. Omer Gratton, directeur de l'enseignement professionnel à la Commission scolaire régionale des Vieilles Forges, a déjà annoncé qu'il sera sur les rangs. Un bruit a couru il y a quelques semaines, à l'effet que le maire de Saint-Louis-de-France, M. Maurice Demantigny soit également sur les rangs lors de ce congrès. Mais, il a démenti la rumeur par la suite. Il ne reste qu'à la population à deviner qui seront les autres candidats.

● Sans doute parce qu'il voulait retrouver la paix de l'âme avant la journée de Noël, un automobiliste de Trois-Rivières a fait parvenir aux autorités municipales, un montant d'argent pour s'acquitter d'un billet d'infraction à la circulation. Le fautif a maintenant la conscience tranquille puisqu'il a payé son "compte". Un "compte" qu'il a pris soin d'adresser au bureau du "Compte en cieux" que le "contentieux" s'est empressé d'effacer.

● Arbres de Noël, Sapin de Noël. Que c'est beau Noël! Mais... Mais... Ayant terminé les décorations dans mon arbre de Noël, le tout ayant bien été, car il était trois heures P.M. Mais, croyez-le ou non, à sept heures p.m. exactement, il manquait déjà huit ampoules électriques dans l'arbre et n'eût-été d'un invité qui aperçu des jeunes chenapans à l'œuvre, je me demande ce qu'il resterait (et ceci au deuxième étage) on ne voulait pas se servir de ces décorations ailleurs puisque ces jeunes vandales prenaient plaisir à tout lancer sur la chaussée pour faire éclater ces lampes au risque même de frapper quelqu'un. Voyons messieurs les policiers, oubliez un peu le centre-ville pour visiter un peu les quadrilatères, surtout celui de Royale-Sainte-Marie des Forges-Bonaventure. Ca changerait peut-être le mal de place.

A Bon Entendeur Salut

Nouveau mot d'ordre au conseil

Un budget équilibré et des taxes modérées

TROIS-RIVIÈRES (B.C.) — "Budget équilibré, taxes modérées", c'est le nouveau mot d'ordre que les conseillers municipaux de Trois-Rivières devront essayer de respecter dans la préparation du budget annuel 1970. Le gérant Roger Lord s'est permis cette suggestion afin d'inciter le conseil de ville à la prudence face à l'accroissement des dépenses à tous les postes budgétaires, notamment aux services récréatifs.

Il juge que les conseillers devront "couper" les dépenses dans le domaine des loisirs parce qu'il est impossible, dans le climat actuel, de les restreindre dans les budgets de la police et des travaux publics.

Jusqu'à présent, les édiles ont consacré deux séances à l'étude des appropriations budgétaires de la Commission des Loisirs et du service des Travaux publics et lundi, ils aborderont l'étude du budget de l'Administration qui englobe notamment la Bibliothèque municipale et le Centre culturel. L'on se propose également de discuter des demandes de la Commission des Loisirs.

Le 5 janvier, il y aura relâche et le 12 janvier, le travail reprendra sur le budget de la Commission de l'Exposition en présence de M. Jean Alarie, le secrétaire-administrateur.

Le gérant Lord prévoit effectuer certaines retouches aux divers postes budgétaires au cours de la rencontre du 19 janvier et il croit pouvoir entreprendre l'étude du budget de la police, le 26 janvier. Cette réunion aura lieu à la condition que le nouveau directeur, M. Guy-Paul Simard ait complété l'évaluation des besoins des services de la police et des incendies.

La neige a donné du fil à retordre aux automobilistes

TROIS-RIVIÈRES (R.N.) — Enfin, elle est venue. Depuis jeudi une tempête de neige, parfois intermittente a recouvert la Mauricie, semant la joie chez les plus jeunes, faisant sourire les parents qui font encore leurs emplettes du temps des fêtes. Mais, plaisir pour plusieurs, la neige demeure un désagrément pour les automobilistes. Rendant la chaussée glissante hier, la neige a été la cause de deux accidents de la circulation qui auraient pu avoir des conséquences graves, en plus des dizaines de petits accrochages sur les principales artères. Sur l'heure du midi, vendredi, un spectaculaire accident de la circulation est survenu sur la route

2, à Baie Jolie, alors qu'un camion-remorque et un autobus scolaire bondé d'écoliers se sont frôlés. Heureusement, le léger accrochage a arrêté la marche des deux véhicules. Cependant, le camion-remorque et l'autobus se sont immobilisés à un cheveu de deux arbres. Personne n'a été blessé dans cet accident et les écoliers en ont été quittes pour la peur.

Un autre accident de la circulation est survenu vers 1 heure p.m., vendredi, sur la route 19, à Saint-Louis-de-France. Cet accident qui impliquait deux automobiles et un camion n'a fait aucun blessé. Toutefois, les trois véhicules seraient une perte totale.

L'expansion industrielle du Québec dépend de l'harmonie entre le patronat, le gouvernement et les syndicats

M. Maurice Bellemare

QUEBEC — Un phénomène qui conserve toujours une grande part de mystère pour moi se produit à l'occasion de la saison des fêtes. C'est celui qui fait que chaque être humain s'efforce de vivre plus intensément selon l'idéal de charité et d'amour du prochain. Il est tolérant et compréhensif. Il pardonne facilement.

Le ministère du Travail et

La Northern Electric exprime sa confiance dans l'avenir de la Mauricie

"La Northern Electric envisage avec beaucoup d'optimisme le développement économique de la ville de Trois-Rivières et de la région du Saint-Maurice, comme en témoigne sa décision d'ouvrir à Trois-Rivières un Centre de distribution beaucoup plus vaste et mieux équipé." C'est ce que déclarait à l'issue de la cérémonie qui a marqué l'inauguration de cette nouvelle succursale, Monsieur C.T. Bail, vice-président responsable du secteur vente-distribution de cette compagnie. "L'avenir ici s'annonce plus prometteur que jamais" a-t-il fait remarquer, "et les implantations nouvelles et les projets de développement régional qui se succèdent à une cadence accélérée sont un indice extrêmement favorable".

Parmi ces nouveaux projets, il convient de souligner l'exécution prochaine, au coût de \$8 millions, d'un centre commercial dans le secteur nord-ouest de la ville, plus précisément rue des Récollets, non loin du Centre de distribution de la Northern Electric.

La future autoroute qui s'étendra en direction sud jusqu'à la frontière américaine devrait favoriser également l'essor économique dans cette région.

C'est afin de participer à ce

mouvement général d'expansion que la Northern Electric a décidé de mettre à la disposition de sa clientèle des locaux plus spacieux (6,000 pieds carrés de surface, soit un espace quadruplé avec aire de chargement à niveau des camions) et un vaste parc de stationnement, sans oublier un important stock constitué de 3,500 articles différents. Un personnel plus nombreux lui permettra de servir avec plus de diligence et d'efficacité ses clients de Trois-Rivières et des agglomérations environnantes: Shawinigan Grand-Mère, Cap-de-la-Madeleine, Nicolet et La Tuque, dont le nombre s'accroît chaque jour.

Monsieur A.A. (Andy) Brunelle, directeur du Centre de distribution, a qui l'on demandait de quelle façon son entreprise entend faire sa part pour promouvoir l'activité économique de la région, a déclaré notamment "La Northern Electric compte fournir à ses clients un service "sur mesures". Notre affaire c'est avant tout d'aider nos clients à faire des affaires. Et avec les importants projets actuellement en cours, nos entrepreneurs locaux vont avoir à soutenir la concurrence serrée des gros entrepreneurs de l'extérieur. C'est pourquoi il importe de leur fournir, en même

temps que des prix raisonnables, les conseils et l'assistance techniques dont ils ont besoin, puis une fois qu'ils ont décroché le contrat, un service de livraison rapide et efficace et une étroite collaboration afin de leur faciliter l'exécution dans les délais prévus des travaux qui leur sont confiés".

Un tel service "personnalisé", les clients de la Northern Electric sont assurés de l'obtenir à son nouveau Centre de distribution où sera mis à leur disposition plus de 300 fabricants réputés d'appareils et de matériels d'installations électriques. Les stocks, en effet, seront constamment renouvelés et maintenus à un niveau suffisant, afin d'éviter tout retard dans l'expédition des commandes.

À Trois-Rivières, le service de livraison sera assuré deux fois par jour, tandis que les commandes en provenance de l'extérieur seront exécutées et expédiées le jour même de leur réception.

La Northern Electric ambitionne de fournir à sa fidèle clientèle le meilleur service possible et elle dispose des moyens et des installations nécessaires pour réaliser cette ambition.

M. Charles Thérien nommé directeur général du Centre de la Main-d'oeuvre du Québec

TROIS-RIVIÈRES (CH) — L'honorable Maurice Bellemare, ministre provincial du Travail, vient d'annoncer la création d'un nouveau poste au niveau du bureau régional du Centre de la Main d'Oeuvre du Québec.

Tout comme dans le domaine de l'éducation, le monde du tra-

méro 4 du Centre de la Main d'Oeuvre du Québec.

Au service du bureau local depuis 18 mois, il est depuis quelques semaines responsable de l'application des politiques du Centre de la Main d'Oeuvre dans huit bureaux locaux de la zone numéro 4. Responsable sur le plan administratif, ses fonctions s'étendent également au placement des chômeurs à la formation professionnelle dans l'industrie et à l'application du bill 49 au niveau de la région.

Le directeur-général nouvellement nommé de la zone numéro 4 est né à Laurinville dans le comté de Témiscamingue en 1925. Il a fait ses études classiques au séminaire de Joliette pour ensuite obtenir une maîtrise en sciences sociales et en relations industrielles à l'université Laval.

M. Thérien a déjà été à l'emploi du gouvernement provincial puis il avait quitté pour se joindre à l'entreprise privée. Il a fait un retour au service public à 18 mois pour être récemment nommé au haut poste que l'on sait. Il fut également maire de Duvernay pendant sept ans.



M. Charles Thérien

Le Québec et la Mauricie est désignée comme la zone numéro 4. M. Charles Thérien vient ainsi d'être nommé par Québec directeur-général de la zone su-

Ville de Trois-Rivières-Ouest

AVIS

CUEILLETTE DES VIDANGES

La cueillette des ordures ménagères qui se fait normalement le jeudi à Trois-Rivières-Ouest, se fera à l'occasion de Noël, le vendredi 26 décembre et à l'occasion du Jour de l'An, le vendredi 2 janvier.

DONNÉ à Trois-Rivières-Ouest, le 17e jour de décembre 1969. RÉAL FLEURY, o.m.a., Greffier de la ville.

A Saint-Léonard-d'Aston

Important projet de création d'emplois

par Rég^{nt} LAJOIE
SAINT-LÉONARD — Un important projet régional de création d'emplois a été dévoilé ces jours derniers au restaurant

Madrid, à Saint-Léonard d'Aston, devant un éventail important de personnalités de la région par le Conseil de Développement régional du Centre du

Québec.

En effet, le CDRCQ a présenté le projet de création d'emplois qu'il entend mettre en place au cours de la prochaine année. Parmi les personnalités de la région, on remarquait les maires et plusieurs représentants de municipalités, des conseils de comté de même que des principaux corps intermédiaires régionaux touchés de près ou de loin par le projet.

Ce projet, comme l'a expliqué M. Jean-Gilles Massé, directeur-général du CDR, se différencie nettement de la promotion industrielle tel que pratiquée par certaines villes du territoire sans doubler les efforts que font ces dernières pour attirer chez eux des industries et de la main-d'œuvre.

Bien au contraire, ce projet du CDR comporte un rôle d'appui à la promotion industrielle des villes de la région numéro quatre.

Une brève étude du CDR a permis, par ailleurs, de définir d'une façon assez précise, que la région devra créer environ 17.000 emplois de 1966 à 1976, en présupposant qu'aucun des travailleurs du territoire ne désire travailler à l'extérieur de la région. Ces chiffres tiennent compte également du mouvement naturel des catégories d'âge des 15 à 24 ans et des 55 à 64 ans.

L'objectif du Conseil de Développement Régional, dans le domaine économique est de favoriser la création d'emplois dans les industries déjà en place et par l'implantation de nouvelles industries avec des capitaux du milieu.

En expliquant clairement l'esprit du projet, M. Massé a souligné que, face à cette situation qui fait que dans la région un regain industriel apparaît, il appartient à la collectivité de ten-

ter des actions qui auraient pour but de créer l'emploi. "Il appartient aux forces vives de la région de se mettre à la tâche", de soutenir M. Massé.

Pour atteindre son objectif, quatre moyens seront privilégiés et prioritaires pour le CDR afin d'en arriver à réaliser pleinement son projet.

Premièrement, il faudra détecter par des études de marche,

les produits consommés au Québec et au Canada mais produits à l'extérieur. Le CDR préconise également la création d'une Caisse d'investissement industriel qui permettra la création de nouvelles usines lorsque le produit à fabriquer ne pourra être par une industrie existante dans la région.

En troisième lieu, le projet

prévoit la création d'un comité de développement industriel régional et d'un sous-comité de localisation d'entreprises qui pourront être créées.

Enfin, il faudra effectivement en venir à une recherche des différents facteurs régionaux qui favorisent la création d'emplois et les moyens de leurs utilisations.



Nos meilleurs souhaits

à tous les gens de chez-nous et grand merci de la faveur témoignée durant l'année qui s'achève.

Que 1970 vous comble de joies et de prospérité!

JULES PINARD

Courtier d'assurances agréé
 Casier Postal 60 St-Célestin, Qué.
 Tél.: 229-3636

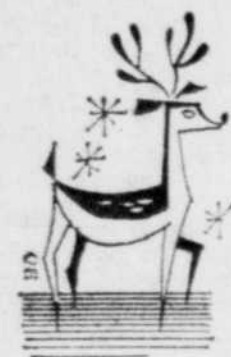


(Photo: LaRé)

UN PROJET DE CREATION D'EMPLOIS a été dévoilé au cours de la semaine dernière lors d'une rencontre qui avait été convoquée par le Conseil de Développement Régional du Centre du Québec. Cette rencontre, qui groupait les maires de plusieurs localités de la région, de même que des présidents d'organismes et des industriels avait lieu au restaurant Madrid, à Saint-Léonard d'Aston. Le pro-

jet de création d'emplois est une initiative du CDRCQ et il a été expliqué par le directeur-général, M. Jean Gilles Massé. Sur la photo, de gauche à droite, Me Normand Provencher, de Manseau, vice-président du CDR; M. J.-Gilles Massé, directeur-général du CDRCQ; M. Gustave Steenland, président et M. Jules Dupuy, vice-président du même organisme.

Joyeux Noël Bonne Année



André McMahon, prés.

Nous espérons pour vous, que la Joie des Fêtes se renouvelle tous les jours de l'année 1970.

McMahon Transport Ltée
 St-Célestin Tél.: 229-3651
 Notre devise: "Service et Satisfaction"



Mes Souhaits les plus sincères à toute la population du Coeur du Québec.

ÉDOUARD LAIR
 INGÉNIEUR-CONSEIL

125, Notre-Dame NICOLET Tél.: 293-4604
 56, rue Fusée Cap-de-la-Madeleine Tél.: 376-6828



A LA RENCONTRE DE CE NOUVEAU NOËL!



Nos meilleurs vœux et notre reconnaissance sincère à toute la population.

ROGER BOUVETTE

Distributeur d'Huile à Chauffage "Texaco"
 STE-ANGÈLE-DE-LAVAL — TÉL.: 222-5575



LE PÈRE NOËL ÉTAIT DE PASSAGE AU CLUB RICHELIEU de Nicolet, à l'occasion de leur souper père et fils, lequel avait lieu au restaurant Rio. En effet, l'ami des jeunes et des moins jeunes a distribué des cadeaux à chacun des enfants présents à cette fête annuelle pour les membres du club. Plusieurs membres du club Richelieu de Nicolet n'ont pas raté cette tradition annuelle de l'organisme et ont pris part à cette fête. La distribution des cadeaux a été ratée le copieux repas auquel étaient conviés tous les membres accompagnés de leurs enfants. Le jeune Bertrand Dubuc Jr, fils du président sortant, M. Bertrand Dubuc, reçoit des mains du Père Noël son cadeau pendant que d'autres jeunes ne peuvent s'empêcher d'ouvrir leur bas de Noël afin de voir les présents qu'il contient.

Jean Brunelle condamné à \$25 d'amende par le juge Rosaire Lajoie

NICOLET (R.L.) — Un automobiliste de la région, Jean Brunelle, a été condamné à une amende de \$25 plus les frais par le juge Rosaire Lajoie, de la cour provinciale, alors qu'il siégeait à Nicolet.

Deux plaintes avaient été portées contre l'automobiliste mais en accord avec le procureur de la couronne, Me Pierre Smith, le tribunal a amendé la plainte portée contre Brunelle.

L'automobiliste était accusé d'avoir conduit un véhicule alors que ce dernier n'était pas immatriculé et que le conducteur n'était pas en possession du certificat d'enregistrement.

Brunelle a fait défaut de se présenter et la couronne a fait la preuve en prenant la version de l'agent de la Sûreté du Québec. L'accusé avait également fait parvenir une confession par écrit relativement à l'accusation portée contre lui.

En amorçant les procédures devant le tribunal, le juge a constaté qu'il était pratiquement évident que l'automobiliste ne puisse pas être en possession d'un certificat d'immatriculation étant donné que le véhicule ne possédait pas ses plaques immatriculées de la province de Québec pour l'année en cours.

En condamnant Brunelle à l'amende minimum, le juge Lajoie a accordé un délai de huit jours à l'automobiliste pour s'acquitter de sa dette envers la justice.



Vœux Sincères
 de Joyeux Noël et Bonne Année

à tous nos clients et amis et merci de l'encouragement apporté.

MAURICE GUILLEMETTE INC.

Distributeur d'huile et gaz. Poste d'essence ouvert jour et nuit.
 St-Grégoire Tél.: 223-2354

Joyeux Noël



Bonne Année

Meilleurs Vœux de Succès à tous.

Lessard Machineries Enr.
 Manufacturiers de cylindres hydrauliques
 Charrues en "V" et à sens unique, pour tout genre de tracteur et camion.
 ST-WENCESLAS - TÉL.: 57

Paix Prospérité Bonheur



Ce sont les vœux que je formule pour vous et les vôtres à l'aurore de l'an nouveau et Merci de votre confiance.

J.-Germain Pepin

COURTIER D'ASSURANCES GÉNÉRALES
 RUE PRINCIPALE DAVELUYVILLE TÉL.: 367-2251

Joyeuses Fêtes à tous

Me LAVAL SIMARD
 Notaire

437, rue Dauth St-Léonard D'Aston 399-2117

Aux Clients et aux Amis.

Nous souhaitons la Santé, le Bonheur pour l'an nouveau et un Noël illuminé de galetés parmi les vôtres.

Sincère merci à notre clientèle.

YVON BLONDIN
 Entrepreneur-Electricien

LA BAIE TÉL.: 783-6912

En cette Nuit

que l'Étoile de Noël guide vos pas pour vous diriger vers la Joie et le Bonheur.

MICHEL SIMARD
 Notaire

ST-WENCESLAS TÉL.: 31

Une Année Prospère et un Bonheur vrai

Voilà exprimé mes vœux pour 1970. Espérant que ce temps des Fêtes vous comblera de joie, je demeure, Bien vôtre.

RENÉ BERNATCHEZ
 Adjoint parlementaire à l'Agriculture et Colonisation
 Député de Lotbinière

Bonheur et Prospérité

à tous nos amis et concitoyens du Comté de Nicolet. Que 1970 soit votre année la plus heureuse.

Clément Vincent
 Député de Nicolet
 Ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Gouvernement du Québec.

Grâce à l'intervention extraordinaire du ministre du Travail, Maurice Bellemare

La compagnie Daly et Morin, de Lachine, demeurera au Québec

par Roger NOREAU
(Exclusif au Nouvelliste)

CAP DE LA MADELEINE — "La Compagnie Daly et Morin de Lachine qui devait déménager à Cornwall en Ontario demeurera au Québec", déclarait hier soir l'honorable Maurice Bellemare, ministre du Travail et de la Main d'Oeuvre à l'issue de la séance d'entretiens qui se déroulait à son bureau dans la Vieille Capitale.

"Tous les cas qui restaient en litige sont réglés par les deux

parties en présence après une médiation qui a duré 36 heures. A l'ouverture des entretiens, il restait quatre points qui étaient les principaux obstacles à une entente et ce sont: la sécurité syndicale, les sous-contrais, la durée de la convention qui sera de trois ans et le retour au travail", a ajouté M. Bellemare.

"Cette rencontre entre les deux parties à mon bureau fait suite à une consultation entre les parties qui ont convenu de m'inviter à la médiation. Si j'ai consenti c'est à la condition que cette rencontre ait lieu non pas pour négocier mais pour

régler le problème. Les médiations avaient été commencées par le sous-ministre Réal Mirault et par M. Georges Daly pour la partie patronale ainsi que par M. H. Matthews. Etaient présents à la signature de l'entente, M. Jean-Noël Godin, représentant du syndicat, accompagné de Me L. Lévesque et de M. P. Lacroix, président du syndicat".

M. Georges Daly a dit à l'issue de la rencontre: "C'est grâce à M. Bellemare si l'entreprise sera conservée au Québec et nous allons faire en sorte que tout le matériel d'une valeur

de \$2 millions qui était démenagé, soit retourné à notre usine de Lachine".

M. Bellemare s'est dit "heureux et réjoui de garder l'usine Daly et Morin au Québec et d'avoir pu obtenir des deux parties un nouveau climat sans discrimination pour les employés".

"Ceci met donc fin à une grève qui durait depuis quatre mois et également à la menace qui planait sur les 400 employés de voir leur gagne pain démenagé dans la province voisine", a conclu le ministre du Travail.

Prêts aux étudiants

Beaulieu: La fraude doit cesser!

QUEBEC (PC) — Le ministre des Finances, M. Mario Beaulieu, a déclaré à la Commission parlementaire des engagements financiers qu'il donnera des instructions précises et sévères aux divers services intéressés afin de mettre un terme à la fraude qui existe dans le domaine des prêts-bourses aux étudiants.

M. Beaulieu a fait part de son intention à la Commission après qu'il y eut été établi qu'un nombre important d'étudiants réussissent à obtenir des prêts-bourses sous de fausses représentations, en dépit des contrôles en vigueur.

Pour sa part, le député libéral de Drummond, M. Bernard Pincard, s'est demandé "si le vice fondamental ne vient pas du fait qu'on n'exige pas le rapport d'impôt des parents".

L'accès aux déclarations d'impôt des particuliers n'étant pas permis aux membres du service d'aide aux étudiants du ministère de l'Éducation, le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, a suggéré que les déclarations assermentées soient soumises à l'attention du vérificateur en chef des comptes, M. Gustave Tremblay.

Seul celui-ci pourrait demander au ministère du Revenu de vérifier les allégations de la demande de prêt-bourse avec la teneur de la déclaration d'impôt des parents du demandeur.



(Téléphoto PC)

• Le maire du Cap sort de ses gonds page 3 T.-R.

• Début de la réunion des pays arabes page 7

• Benson: "Non, au Québec" page 21

• Recul pour Trois-Rivières dans les loisirs page 17

Wagner, premier candidat officiel!

ME CLAUDE WAGNER, député de Verdun à l'Assemblée nationale, a remis vendredi matin son bulletin officiel de présentation à la direction du Parti libéral pour le congrès des 16 et 17 janvier. Ce bulletin a été déposé au bureau du secrétaire général du comité du congrès,

M. Henri Dutil, à Québec. Le bulletin porte 125 noms. M. Wagner est le premier des candidats à poser ce geste pour devenir candidat officiel au leadership du Parti libéral. Les bulletins de présentation doivent être déposés avant midi le 30 décembre.

Les Communes adoptent le projet de loi en première lecture

Des modifications apportées aux structures de la CJC

Par GERMAIN DION

OTTAWA (PC) — Comme il était prévu, le gouvernement a déposé vendredi, aux Communes, un projet de loi ayant pour effet de modifier les structures du conseil d'administration de la Compagnie des jeunes canadiens et la Chambre l'a voté en première lecture.

Le bill, intitulé "Loi modifiant la loi sur la Compagnie des jeunes canadiens", propose de réduire de 15 à sept, ou au plus neuf, le nombre des membres du Conseil de la CJC et, de plus, tous ces membres seront nommés par le gouvernement.

Présentement, les volontaires nomment 10 des membres du conseil actuel et détiennent par conséquent la majorité. Le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, s'était plaint, dans un témoignage devant un comité

parlementaire, que le gouvernement n'avait présentement aucun moyen de redresser une situation de crise au sein de la Compagnie.

Trois catégories

Par ailleurs, le bill définit trois catégories de personnes au service de la CJC, les "fonctionnaires, employés et membres volontaires de la Compagnie", alors que la loi actuelle ne parle que des volontaires.

La vérification des finances annuelles de l'organisation sera confiée à l'auditeur général du Canada, plutôt qu'à un vérificateur privé.

La Compagnie, dont le statut de responsabilité est imprécis, deviendra si ces recommandations sont adoptées, une corporation de mandataires plus liée au gouvernement.

La description des pouvoirs à l'article 15 de la loi originale biffera définitivement le pouvoir de la Compagnie d'étendre ses activités à l'étranger, pouvoir qu'elle n'a jamais exercé d'ailleurs.

Quant à ses activités internes, la modification en restreindra la latitude présente. Le nouveau texte de loi comblera deux articles antérieurs, en disant que la Compagnie peut généralement, faire tout ce qui est corollaire ou accessoire à l'un quelconque des pouvoirs de la Compagnie ou tout ce qui est de nature à favoriser la réalisation des objets de la Compagnie.

Directeur

Il statue sur la position du directeur administratif, dont les limites imprécises de l'autorité ont déjà entraîné des critiques de la part du Secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier.

"Le directeur, dit le bill, est le fonctionnaire administratif en chef de la Compagnie, et, sous la direction du Conseil, il assume la direction et la surveillance des travaux de la Compagnie, ainsi que la surveillance de son personnel et des membres volontaires."

Le gouvernement enlève aux volontaires le droit de désigner le président du Conseil et désignera de la même façon un vice-président.

Il nommera le directeur administratif.

Quiconque aura, enfin, rempli deux mandats consécutifs au conseil ne pourra y accéder à nouveau, à moins d'avoir attendu un délai d'un an.

Entente ratifiée — Les Communes ajournent leurs travaux

Les contrôleurs de la circulation aérienne ne débrayeront pas

par Germain DION

OTTAWA (PC) — Les Communes ont ajourné leurs travaux à 20h.10 vendredi, pour les reprendre le 12 janvier, après qu'une menace de grève des contrôleurs aériens et, partant paralysie de la circulation aérienne, eut été définitivement écartée.

Les 1.000 membres de l'Association nationale des contrôleurs de la circulation aérienne ont ratifié,

Bills adoptés

Du point de vue pratique, les Communes ont siégé durant 41 jours et adopté 10 projets de loi.

Les bills adoptés portent les titres suivants: modification de la loi sur les juges; liquidation de l'Expo; modification de la loi sur l'accise pour introduire une taxe de 5 pour cent sur les billets d'avion; élargissement des conditions d'aide à l'éducation des enfants des anciens combattants décédés; prolongement de la surtaxe de trois pour cent en 1970; autorisation de subventions sur du grain non coupé aux fermiers des Prairies; loi modifiant la loi sur la Compagnie des jeunes canadiens pour la nomination d'un contrôleur; et, enfin, deux bills financiers, dont l'un est relatif au Canadian National.

Si l'on ajoute à cette liste le bill S-13, adopté au Sénat, et ayant pour effet de modifier la dénomination anglaise de la Banque canadienne nationale, ceci a pour effet de porter à 11 le nombre des projets de loi adoptés par l'une ou l'autre Chambre.

En considération

En plus, un certain nombre d'autres mesures ont reçu l'attention des Chambres.

Le Sénat, sous la direction de M. Keith Davey, président d'un comité spécial, a entrepris une enquête en profondeur sur la presse et les moyens de communications au Canada.

La Chambre, basse a déposé au comité permanent de la justice et des affaires légales, l'étude d'un nouveau bill sur l'expropriation, auquel elle a donné la seconde lecture.

Le même comité étudie les conséquences d'une législation

de l'espionnage électronique.

La loi électorale canadienne fait l'objet d'une révision devant un comité spécial qui en plus du droit de vote à 18 ans, doit aussi considérer des change-

dans un vote, l'entente survenue, mercredi, entre le Conseil du trésor et leur exécutif.

Sur la foi d'augmentations de salaires accordées par le gouvernement, les députés ont pu enfin profiter d'un "long congé" avant Noël.

Il avait été question, plus tôt cette semaine, que l'ajournement de la session fut retardé, si la grève des contrôleurs était déclenchée.

ments dans les méthodes d'inscription des électeurs et sur la question du vote des absents.

Le gouvernement s'est déjà engagé à rabaisser le droit de vote de 21 à 18 ans, et plusieurs

députés considèrent maintenant cette question comme tranchée.

Enfin, un rapport publié cette semaine recommande l'élimination graduelle de la publicité sur le tabac d'ici cinq ans.

Cadieux annonce la fermeture de 41 casernes militaires

4,000 hommes de moins dans les forces armées

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense, M. Léo Cadieux, a annoncé ce matin que les effectifs de l'armée de réserve seront réduits de 4,000 hommes au cours de l'année 1970.

M. Cadieux a également fait savoir, aux Communes, qu'au moins 41 casernes militaires seront fermées.

A la suite de cette réduction, les effectifs de l'armée de réserve s'établiront à environ 23,500 hommes.

Aucun changement significatif ne sera apporté en ce qui a trait au nombre des réservistes des forces de l'air et de la marine à signalé M. Cadieux, aux Communes. En ce qui a trait aux effectifs des forces de réserve de la marine, ils s'élevaient à seulement 2,900 tandis que ceux de l'armée de l'air s'établissent à 800 à peine.

Les grandes unités de la milice, actuellement au nombre de 96, seront réduites à 87 et les petites unités passeront de 133 à 78.

Ces changements, a dit M.

Cadieux, seront le reflet de la "révision du rôle militaire et des compressions budgétaires" du Canada. Ils représentent une économie évaluée à \$15 millions par année dans le budget du ministère de la Défense.

Par la même occasion, M. Cadieux a annoncé une importante réorganisation des réserves.

"Pour servir de complément et d'appui aux fonctions opérationnelles des forces régulières, la plupart des unités de la milice seront placées, à partir du 1er avril 1970, sous un commandement mobile."

Feront exception, onze unités des transmissions, à travers le Canada, qui seront placées sous le commandement des services

des transmissions des forces régulières.

A ce jour, la milice relevait directement de la direction de la milice, près de quartier-général de la Défense.

Les réserves navales, qui relèvent actuellement du quartier-général de la Défense, seront placées sous l'autorité du quartier-général du commandement des Maritimes à Halifax.

Les réserves aériennes demeurent sous l'autorité du commandement des forces mobiles, avec quartier-général à St-Hubert, Qué.

M. Cadieux espère que cette réorganisation dotera le Canada de forces de réserves efficaces.

Gagnon: "Il va au fond des choses..."

Le rapport de la Commission BB sera le plus contesté

OTTAWA (PC) — Le troisième volume du rapport de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme sera le plus contesté, estime M. Jean-Louis Gagnon, parce que ce rapport va "au fond des choses" en s'attaquant au monde du travail.

Le coprésident de la commission B-B, interviewé jeudi soir à l'émission "Format 30", s'est élevé contre M. Robert Stanfield, chef de l'Opposition, et certains journaux de langue anglaise, qui voient dans le volume publié, mercredi, un prélude à la création d'unités francophones parallèles au sein de la Fonction publique fédérale.

"On ne veut pas dédoubler les services, on ne veut pas qu'il y ait chevauchement.

"Ce ne deviendra pas une fonction publique française et une fonction publique anglaise, l'une à côté de l'autre", a dit M. Gagnon.

L'ancien journaliste montréalais a donné l'exemple du Royal 22e Régiment. Grâce à son existence de jeunes francophones ont pu acquérir l'entraînement préliminaire dans leur langue et passer ensuite à des grades supérieurs à celui de lieutenant-colonel dans l'armée canadienne.

"C'est ce que nous voulons faire avec la fonction publique", a-t-il exprimé.

Par ailleurs, M. Gagnon a émis l'opinion qu'il faudra au Québec de quatre à cinq ans pour réaliser les objectifs de primauté du français dans le monde du travail, recommandés par la commission.



(Téléphoto PC)

LE MINISTRE FEDERAL DE LA DEFENSE, M. LEO CADIEUX, a annoncé, hier matin, que les effectifs de l'armée de réserves seront réduits de 4,000 hommes au cours de l'année 1970.

SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

Bandes illustrées	39
Bourses	36
Classées	37-38-39
Convocations	37
Mots croisés	22
Pages féminines	10-11-34-35
Nécrologie	39
Radio-T.V., Cinéma	29-30-31
Sports	13-14-15-16-17-18-19
Voyage	23

LE SOURIRE

DU PETIT DÉJEUNER

Pour être heureux en ménage, il importe de tomber amoureux, à maintes reprises... de la même personne.



Pour être bien informé, lisez chaque jour, au petit déjeuner

LE NOUVELLISTE



Changements à la salle de radiologie

LOUISEVILLE (M.B.) — La direction de l'hôpital Comtois désire avertir la population qu'elle effectue des changements à la salle de radiologie. Le service d'assurance-hospitalisation a accepté, au budget de l'hôpital local, un appareil télécommandé, pour radiographie, fluoroscopie, et tomographie. Le S.A.H. a aussi acquiescé pour la radiographie générale, ainsi qu'un appareil mobile, à décharge de condensateur.

On inaugure par la télécommande et le tout devra être terminé au plus tard, le 15 février 1970. Entre-temps, il n'y aura pas de sciepie et les médecins

enverront leurs patients où ils voudront. Durant l'installation de la télécommande, l'équipe de radiologues de l'hôpital Jean-Talon, de Montréal, qui dessert l'hôpital Comtois, depuis le 1er avril 1969 viendra les lundi et jeudi seulement. Après l'installation, ils reprendront leurs activités normales, en venant les lundi, mercredi et vendredi. Ils sont 3 radiologistes et le chef radiologiste est le Dr Guy Duckett, très bien connu des Louisevillais.

Voici les examens possibles, sur rendez-vous, sauf urgence: Pouxons, membre supérieur,

en entier, membre inférieur, en entier, bassin, colonne, en entier, crâne et sinus, abdomen, pyélographie endoveineuse, pyélographie rétrograde, pévirmétrie, plaque simple seulement, mammographie.

La direction, voulant répondre aux besoins d'une meilleure qualité et améliorer le service à tous ses patients, on voudra bien excuser pour les inconvénients que ces changements apporteront. C'est le prix qu'il faut payer pour satisfaire aux exigences de tous les jours.

La direction de Comtois remercie, à l'avance, la population

pour sa compréhension et sa collaboration, et on saura rapidement oublier les contretemps de ces changements devenus nécessaires après 15 ans d'activités.

Au nom de toute la population, du conseil d'administration et de la direction de l'hôpital Comtois, des remerciements chaleureux sont adressés au ministère de la Santé du Québec qui a bien voulu répondre à un besoin urgent.

Le directeur-général de l'hôpital Comtois, de Louiseville est M. Guy Dansereau.



DEUX ELEVES DE L'ECOLE DE PILOTAGE de l'Aéro-Club St-Maurice, de Trois-Rivières faisaient récemment, leur premier vol solo. Ce sont, M. Claude Bastine, de St-Paulin, dans la photo de gauche, et M. P. E. Gelli-

nas, de St-Sévère, photo de droite. Le premier vol sans instructeur de ces deux élèves-pilotes a été fort bien réussi aux commandes de monomoteurs Cessna.

(Photo: Roland Lemire)

Nous vous la souhaitons...
"BONNE et HEUREUSE!"



...et pour rendre l'année 1970 encore plus heureuse à celle qui vous est chère, offrez-lui un nouvel ensemble d'un appareil ménager électrique INGLIS. C'est le façon tangible de lui manifester votre reconnaissance.

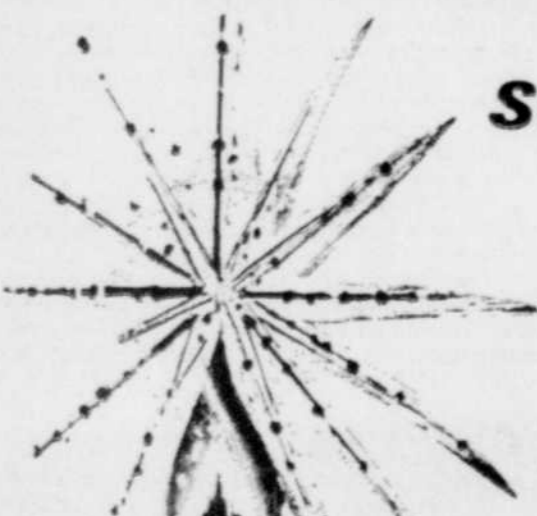


Votre représentant **Inglis**

RENÉ JOURDAIN

17 NOTRE-DAME SUD LOUISEVILLE
TÉL.: 229-5252 — Le soir: 228-4986

Tous les peuples se réjouissent...



sur la terre car c'est l'anniversaire de la naissance du Sauveur du monde. Nous voulons que la population de Louiseville participe à cette joie universelle qui doit l'accompagner l'année durant.

A tous nos citoyens, nos meilleurs vœux de bonheur

VILLE DE LOUISEVILLE

Dr Avelin Dalcourt, M.D., maire

Maurice Auger, Fernand Clermont, Maurice Lesage, P. Paul Beaulieu, Gérard Lesage, Bruno Nourry, Ghislain Lessard, Ing. gerant - Yvon Milot, N.P. Greffier Municipal



GUY OTIS, Maire du village de Maskinongé, Prefet du Comté.



M. GILLES BELAND, N.P. secrétaire

Tous les conseils municipaux du comté de Maskinongé, offrent à la population leurs meilleurs souhaits de Noël et du Nouvel An.

CORPORATION MUNICIPALE DU COMTÉ DE MASKINONGÉ



PAUL-EMILE CARON, Maire de la paroisse de Louiseville



THOMAS REMILLARD, Maire de la paroisse de Maskinongé



ARMAND DUPUIS, Maire de la paroisse de St-Paulin



ROLLAND ST-CYR, Maire de St-Didace



HENRI LAJOIE, Maire du village de St-Justin



JACQUES CHARETTE, Maire de Ste-Ursule



MAURICE MAYRAND, Maire du village de St-Paulin



PAUL-EMILE DAMPHOUSSE, Maire de Hunterstown



LEOPOLD BELLEMARE, Maire de St-Alexis



ALPHONSE CHARETTE, Maire de St-Léon



ALPHA MORIN, Maire de St-Edouard



ROGER LACOURSIERE, Maire de Ste-Angele-de-Prémont

LE MONDE... en 24 heures



Je l'ai lu pour vous
Par RÉJEAN LACOMBE

Comment cesser de fumer? C'est très simple

● SAIGON — Certaine personne cherche depuis longtemps une manière efficace, pour ne pas dire infaillible, pour cesser de fumer. Or, un soldat américain, stationné au Vietnam, a trouvé, semble-t-il, le truc qui peut faire du fumeur invétéré l'homme de grande volonté. Ce soldat américain fumait le cigare. Au plus fort de la bataille une balle égarée lui arracha son cigare de la bouche. Et, depuis ce temps, notre militaire a renoncé carrément à fumer. "Parallèlement, explique-t-il, il doit certainement être un signe, j'en ai pris note et j'ai décidé de renoncer définitivement à fumer".

La peine de mort pour les pirates de l'air?

● LONDRES — La Fédération internationale des pilotes de ligne, qui s'est réunie à Londres, a décidé de demander la peine de mort pour les auteurs de détournements d'avions. Les représentants des pilotes de plus de 50 pays ont également menacé de déclencher une série de grèves de 24 heures pour obliger les gouvernements à prendre une position plus ferme sur la question des détournements d'avions. D'autre part, les pilotes envisagent le boycottage des pays qui refuseraient l'extradition des auteurs de ces détournements.

Les Américains abandonnent la course aux soucoupes volantes

● WASHINGTON — L'armée de l'air américaine a abandonné la course aux soucoupes volantes. Depuis 21 ans, l'aviation avait été chargée de tenir un compte exact de tous renseignements, rumeurs ou informations qui pourraient lui fournir le public sur les apparitions de tous objets volants non-identifiés, selon l'appellation officielle, et de se livrer à des enquêtes à leurs égards.

Deux étudiants italiens d'extrême-droite sont arrêtés

● ROME — Deux étudiants d'extrême-droite ont été appréhendés à la suite de l'enquête sur l'attentat commis contre la préfecture de police de Reggio Calabre, le 7 décembre dernier. L'un d'eux, Giuseppe Schirizzi, 24 ans, se trouvait à Rome au moment où les policiers l'ont pris.

L'autre, Aldo Pardo, 23 ans, a été appréhendé à Reggio même. Tous deux avaient quitté récemment l'organisation "Giovane Italia", formation de jeunes néo-fascistes en liaison avec le mouvement social italien parti néo-fasciste pour se rapprocher du "Front national", groupe d'extrême-droite extra-parlementaire.

Un greffé du coeur atteint d'une affection des méninges

● VALPARAISO — Un greffé du coeur opéré par le Dr Jorge Kaplan, l'étudiant Nelson Orellana, vient d'être atteint d'une affection des méninges. Cet étudiant, âgé de 22 ans, est l'un des trois greffés du coeur au Chili; seul greffé chilien vivant, il vit depuis un an et 77 jours avec le coeur d'un jeune joueur de football mort dans un accident de voiture. Une opération a été effectuée pour procéder à une ponction de liquide céphalo-rachidien. Son état est considéré comme extrêmement grave, mais les médecins restent optimistes.

Attaque d'un commando palestinien

● GENEVE — Un commando du Front populaire de libération de la Palestine, a attaqué le consul honoraire du Portugal à Genève, M. Salvador Hassa, et après l'avoir tenu en respect toute la nuit et une grande partie de la matinée, a emporté une importante rançon.

Enquête sur la mort des "Panthères noires"

● WASHINGTON — M. John Mitchell, ministre américain de la Justice, a ordonné une enquête spéciale sur la mort de deux dirigeants de l'organisation para-militaire des "Panthères noires" tués le 4 décembre, à Chicago, par la police. Cette enquête sera conduite par un groupe de sept procureurs fédéraux et un grand jury spécial qui se tiendra à Chicago. Cette décision a été prise compte tenu du fait qu'une enquête préliminaire qu'il avait ordonnée il y a une semaine, n'est pas parvenue à fournir de résultats concrets, beaucoup de témoins non identifiés ayant refusé de collaborer avec les autorités fédérales dans cette affaire.

Un avion chilien a été détourné

● SANTIAGO — Un avion, appartenant à la compagnie chilienne Lan-Chile, qui effectuait le trajet Santiago-Africa au nord du pays a été détourné en plein vol sur Cuba. Cette nouvelle a été annoncée officiellement par M. Juan Achurra, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur, et par les dirigeants de la compagnie Lan-Chile.

Une nouvelle essence antipollution

● RICHMOND — Une nouvelle essence qui aurait la propriété de réduire de 50 pour cent la pollution de l'air par les gaz d'échappement des véhicules sera mise en vente en janvier par la Standard Oil Company, de Californie. Un nouvel ingrédient appelé le F-310 est incorporé à l'essence qui sera disponible en trois indices d'octane différents et au même prix que l'essence ordinaire, ont expliqué les dirigeants de la Chevron Research Company, une filiale de Standard Oil.

Un mystérieux paquet au Palais de justice de Rome

● ROME — Un mystérieux paquet a été découvert au Palais de justice de Rome par un capitaine des carabinieri qui effectuait un contrôle. Le paquet, qui était déposé au pied d'une colonne, dans un couloir du palais, a été transporté à l'extérieur. La nouvelle qui s'est rapidement répandue a jeté l'émoi parmi les magistrats et les avocats dont certains ont quitté rapidement le palais. Or, le mystérieux paquet ne renfermait pas une bombe, comme on le supposait, mais une trentaine d'œufs frais déposés dans le couloir du palais par un paysan venu assister à une audience. Les officiers qui ont procédé avec d'infinies précautions à l'ouverture du paquet ont évité de ce fait... une omelette.

Il n'est plus question d'un conseil de guerre...

Le sommet arabe recherchera un compromis

RABAT (AFP-PA) — Annoncé comme un conseil de guerre, le cinquième sommet arabe qui se tiendra du 20 au 22 décembre, à Rabat, aura, semble-t-il, pour principal objet de trouver une solution de compromis entre la nécessité de renforcer la lutte, contre Israël notamment, par une aide massive aux commandos palestiniens et celle, pour les Etats arabes dont les terroristes sont occupés depuis la guerre de juin 1967, d'essayer de sauvegarder une chance d'obtenir une solution pacifique.

C'est du moins ce qui paraît ressortir des différentes déclarations en provenance des capitales arabes et de l'analyse de la situation depuis les dernières assises arabes au sommet, qui ont eu lieu fin août 1967, à Khartoum, deux mois après l'humiliation de la guerre et à un moment où le monde arabe, et en particulier la RAU et la Jordanie, songeaient surtout à reconstruire leur potentiel économique et militaire.

Depuis cette époque, deux faits principaux sont intervenus: d'abord l'importance des commandos palestiniens devenus désormais des interlocuteurs à part entière dans la communauté arabe, sinon internationale, ensuite, l'impasse à laquelle ont

abouti jusqu'ici les efforts tentés sur le plan diplomatique, tant par l'Organisation des Nations unies que par la concertation des quatre grandes puissances pour parvenir à la paix dans la région.

Le pourrissement de la situation, dans les domaines politique et le canal de Suez une guerre d'usure a amorcé depuis quelques mois un net durcissement des positions.

Du côté israélien, le nouveau gouvernement qui vient d'être formé est considéré dans le monde arabe comme un cabinet de guerre et, en tout cas, comme un gouvernement annexionniste. Du côté arabe, les partisans de la modération qui vont essayer de faire triompher leur point de vue à ce sommet sont de plus en plus talonnés par le "parti palestinien", cette masse de sympathisants de tous les milieux et de toutes les nationalités du monde arabe massés dont le camp a été renforcé par la venue au pouvoir de chefs d'Etat progressistes comme le colonel Khaddafi ou le colonel Nimeyri, dans des pays jusqu'ici modérés comme la Libye et le Soudan et qui se déclarent prêts à soutenir par

tous les moyens économiques, financiers et militaires, les commandos palestiniens.

Dans une telle conjoncture, la délégation envoyée par l'OLP Organisation de Libération Palestinienne et qui sera peut-être dirigée par Yasser Arafat, dont le prestige égale aujourd'hui dans le monde arabe celui de leaders aussi prestigieux que Nasser, devrait donc avoir la vedette et susciter, tant sur le plan financier que militaire, la volonté arabe de renforcer la pression sur Israël.

Mais si les arabes ont tout intérêt à renforcer le potentiel de combat des Palestiniens, il n'en reste pas moins, comme en témoignent les événements qui se sont passés au Liban, qu'ils sont soucieux de préserver l'autorité de leur gouvernement sur la totalité de leur territoire et d'éviter ainsi que des initiatives des commandos entraînent contre leur pays les représailles d'Israël. L'avertissement que l'Etat hébreu vient de lancer au Liban est, à cet égard, significatif. La délégation libanaise ne manquera d'ailleurs pas, estiment les observateurs, de demander à la communauté arabe de partager les risques encourus.

En Tchécoslovaquie...

Régime de l'exceptionnel et de l'arbitraire légalisés

PRAGUE (AFP) — La Tchécoslovaquie va vivre désormais sous le régime de l'exceptionnel et de l'arbitraire légalisés.

Depuis quelques mois, en effet, ont été adoptés une série d'"amendements" aux lois tchécoslovaques qui généralisent les exceptions et accordent à de nombreuses institutions ou personnes des pleins pouvoirs parfois exorbitants.

Ce sont les célèbres "mesures exceptionnelles et temporaires" des voyages à l'étranger pour les citoyens tchécoslovaques — interdiction dont il a déjà été annoncé qu'elle ne serait pas levée en 1970.

Le 16 octobre, l'assemblée fédérale votait une "loi constitu-

tionnelle" qui, d'une part prolonge jusqu'en janvier 1971 le mandat des députés, et d'autre part donne à l'assemblée le droit de révoquer les députés et d'en coopter d'autres. Théoriquement, plus de la moitié de l'assemblée fédérale (jusqu'à 60 pour cent) pourrait être ainsi renouvelée sans recourir aux suffrages de la population.

De son côté le présidium du PC tchécoslovaque prépare actuellement un projet d'amendement aux statuts du parti qui permettra de compter dans les rangs des militants, des responsables du parti à tous les échelons — ceci afin de combler les vides laissés par les épurations qui s'abattent en vagues succes-

sives sur tous les organismes du parti. Enfin, le 17 décembre, l'assemblée fédérale adoptait, au cours de sa dernière session de l'année, une série de lois et d'amendements qui laissent la porte grande ouverte à l'arbitraire: c'est ainsi que pour l'enseignement supérieur les pleins pouvoirs sont accordés aux ministres, qui pourront notamment révoquer et nommer à leur guise professeurs, doyens, recteurs et lecteurs. Quant aux travailleurs des entreprises, ils pourront désormais, selon le Code du travail amendé, être licenciés pour la simple raison qu'ils "ne méritent pas de rester à leur poste".

Les Vietcongs se préparent à une violente offensive militaire

SAIGON (AFP) — Une série d'attaques coordonnées vietcong et qui seraient accompagnées d'un soudaine intensification des bombardements de harcèlement semble imminente, estiment-on vendredi de sources militaires américaines à Saïgon.

"De telles attaques sont possibles. Nous sommes arrivés à la période où ces attaques étaient prévues. L'ennemi est déjà en mesure de les déclencher ajoute-t-on. L'ennemi en parle et nous nous y attendons".

Les radios du Front national de libération et de Hanoi lancent depuis quarante huit heures des appels à la population lui demandant de s'unir et de libérer plus de terrain.

La période pendant laquelle les commandements américain et sud-vietnamiens semblent attendre un nouveau point culminant dans la campagne hivernale déclenchée par les forces du FNL, se situe entre les 19 et 22 décembre.

Le 19 décembre est le vingtième anniversaire du soulèvement général vietminh. Le 20 décembre est le neuvième anniversaire de la création du FNL.

La capitale sud-vietnamienne a été bombardée de cinq roquettes en quarante-huit heures.

Vendredi à l'aube, quatre roquettes ont explosé sur l'immense base aérienne de Tan Son Nhut, qui abrite le quartier général des forces armées américaines.



LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ARABE UNIE, Gamal Abdel Nasser, à droite et le roi Faisal de Saoud, Arabie, sont accueillis par les partisans arabes au Caire à leur sortie de la mosquée Alazhar. On voit que ces deux chefs d'Etat participeront à la conférence au sommet des pays arabes qui débute aujourd'hui à Rabat. On croit savoir que les participants à cette conférence tenteront de trouver une formule de compromis afin de mettre un terme à la guerre israélo-arabe. (Téléphoto PA)

Grâce à un dépistage précoce

Cinquante pour cent de l'ensemble des cancéreux pourraient être guéris

GENEVE (AFP) — Plus de 50 pour cent de l'ensemble des cancéreux pourraient être guéris par la méthode de dépistage précoce, suivi d'un traitement approprié, affirme le rapport des experts de l'Organisation mondiale de la santé — OMS —, publié à Genève.

"Il est faux de croire que le cancer n'est susceptible que d'un traitement palliatif et que le seul intérêt du diagnostic précoce est de prolonger la vie d'un sujet de quelques mois ou de quelques années. En réalité, plus le diagnostic est précoce, plus il y a des chances d'obtenir une guérison définitive," déclarent les experts de l'OMS. La fréquence de certains genres de cancer a été réduite de manière substantielle grâce au dépistage de masse, estiment les experts, qui considèrent que les méthodes actuelles de traitement, sans être idéales, sont souvent efficaces lorsqu'on les applique assez tôt.

Aussi, dans la lutte contre le cancer, les experts suggèrent la création, dans chaque pays, d'un organisme central de planification composé de spécialistes. Ils demandent également que soit développée l'éducation du public: "L'objectif primordial de tout programme éducatif, affirment les experts, doit être de souligner les raisons de ne pas désespérer". Il s'agit, de combattre le pessimisme, d'amener le public à participer au dépistage.



GILBERT ROY, président



SYLVAIN LAROCHE, Sec.-Trés.

Techniques applicables

Le rapport indique les techniques applicables suivant la localisation du cancer.

Col de l'utérus: guérissable à un stade précoce. Pour son dépistage, un examen cytologique — étude des cellules — devrait être pratiqué tous les ans, ou tous les deux ans.

Sein: l'emploi des ultrasons pour le dépistage est à l'étude, mais n'a pas encore atteint le stade d'application pratique.

Poumons: 60.000 décès par an aux Etats-Unis, où l'on constate une augmentation de 113 pour cent en 15 ans. Le rapport souligne que de nombreuses études ont mis en évidence une relation de cause à effet entre l'usage de la cigarette et le cancer du poumon.

Colon et rectum: 45.000 décès par an aux Etats-Unis. Il se prête très bien à la détection et à la prévention.

L'estomac: taux de mortalité extrêmement élevé. De nouvelles techniques sont à l'étude pour sa détection.

Vessie: les lésions précancéreuses sont facilement dépistées et traitées, d'où nécessité d'examen cytologiques réguliers de l'urine. Un programme soutenu et vigoureux d'éducation est essentiel pour obtenir une participation maximum au dépistage. Sein: l'emploi des ultrasons en conclusion de leur rapport.

Joyeux Noël

et
Bonne Année
à tous



Nous désirons formuler ces souhaits à toute notre distinguée clientèle et nos nombreux amis.

MEUBLES ST-LAURENT LTÉE
MEUBLES ET APPAREILS ELECTRIQUES
Vendeur autorisé Inglis
GENTILLY TÉL.: 298-2020 VILLE DE BÉCANCOUR



LA PRESENTE PHOTO FUT PRISE LORS de la remise de la collecte de la Guignolée, soit la somme de \$1,149.51. Nous remercions en partant par la gauche, M. Claude Véraquin, président de la Société St-Vincent de Paul; M. Claude Routhier, président de la Guignolée et M. Gilles Genest, Grand Chevalier du conseil 2527, Plessisville. A nouveau, nous remercions à toute la population nos plus sincères remerciements.

"Choix et liberté" aux Foyers Notre-Dame

PLESSISVILLE (G.A.B.) — "Choix et liberté" était le sujet de la conférence donnée par M. Jean-Claude Filteau chez les Foyers Notre-Dame de Plessisville. M. Filteau est professeur en catéchèse au Petit Séminaire de Québec et à l'Université Laval. "Croire, c'est prendre un risque" a fait remarquer le conférencier. Il a conclu son exposé en précisant que la liberté, c'est savoir choisir. Une cinquantaine de couples ont pris part à cette manifestation qui a eu lieu à l'Église Notre-Dame.

Dans sa causerie, M. Filteau a donné un résumé de l'histoire de Noël. Il a fait un rapprochement entre cette grande fête des chrétiens et la fête de La Lumière que l'on célébrait autrefois. Le conférencier a mis en évidence le fait que la fête de Noël coïncide avec la venue de jours plus longs rappelant ainsi l'importance que l'on donne encore à la "lumière". M. Jean-Claude Filteau a été présenté par Mme Louise Touchette et remercié par M. Raymond Touchette. Ce dernier a félicité le conférencier en déclarant que les explications données par M. Filteau avaient "allumé de nombreuses lumières".

M. et Mme Laurent Therrien sont le couple qui dirige les activités des Foyers Notre-Dame de Plessisville pour 1969-70. Une fête pour les enfants des membres est en organisation pour le 11 janvier prochain. Quant à la prochaine rencontre des couples, elle est prévue pour le 20 janvier 1970.

Pour empêcher les journaux indépendants En présence du ministre Tremblay

Le récital de piano Gorog, un succès

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Le Conseil des Arts de Plessisville a voulu souligner de façon particulière le 20ème anniversaire des Jeunesses musicales. A cette fin, une manifestation artistique a mis en évidence un musicien déjà connu dans les Bois-Francs. L'église Notre-Dame de Fatima était le lieu de rendez-vous pour cette soirée de piano. La direction du C.A.P. vient de rendre public le compte rendu de ce récital qui a été l'une des principales activités au programme de cet organisme.

Ministre présent

En présence du ministre des Affaires culturelles M. Jean Noël Tremblay, le pianiste français André Gorog donnait dernièrement son 2me récital à Plessisville. La première partie du programme comprenait surtout des oeuvres de Liszt (Études "transcendantes"; Mazepa) et Chopin (Trois études et deux Polonaises) et a tout de suite conquis les amateurs de l'école romantique. La finesse, l'élégance et la virtuosité de l'interprétation ont immédiatement prouvé l'autorité d'un artiste de grande classe qui a su tirer parti au maximum d'un instrument déficient.

Deuxième partie

En 2me présentation: six préludes de Debussy où sonorité propre à ce compositeur font entrevoir les découvertes de la musique moderne. M. Gorog, fi-

dèle à cette expression, a su rendre dans les moindres détails cette oeuvre délicate et sonore, convertissant plusieurs auditeurs, habituellement réticents à ce style. Pour terminer, l'artiste interpréta avec brio la suite de Pétouchka de Stravinsky, écriture pleine de rythme attrayant, colorée où l'on reconnaît quelques thèmes folkloriques russes. Devant les ap-

plaudissements chaleureux de l'assistance, M. Gorog interpréta en rappel "La danse du feu" d'Emmanuel de Falla.

"Excellent concert" a dit M. le ministre Tremblay "Plessisville peut-être fier d'avoir reçu ce pianiste certainement appelé à une grande carrière musicale".

L'actualité aux Bois-Francs

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Chez les Chevaliers de Colomb de Princeville, les membres ont approuvé le projet de soirées d'amitié mixtes pour le samedi qui suivra l'assemblée mensuelle. Ces assemblées ont lieu le 2e dimanche de chaque mois. A la réunion de décembre, les membres ont choisi l'après-midi du samedi, 20, pour une fête qui aura lieu à leur salle pour les enfants des Chevaliers de Colomb.

désignée par "dévoilement des sœurs secrètes". Cette fête intime a été suivie d'un souper. La manifestation a pris fin par une soirée récréative avec les compagnons des membres comme invités spéciaux. Chants, musique, danses, jeux étaient au choix des participants. Mme Anne-Marie St-Pierre, régente du cercle, a dirigé les activités de cette journée.

la visite paroissiale. Le nombre des familles est de 1,072, soit 828 demeurant en ville et 244 dans le secteur rural. Il y a 4,193 communiants et 982 non-communiants.

Au conseil municipal, paroisse de Princeville, un changement a été apporté en ce qui concerne le vérificateur des états financiers. Son hon. le maire Léon St-Pierre et les conseillers ont retenu les services de M. Phil. Guillemette de Plessisville pour ce travail. Le nouveau vérificateur remplace M. Victor Paul de Princeville qui occupait ce poste auparavant.

A Ste-Hélène de Chester, les éléments féminins de la paroisse ont eu deux mouvements au cours de l'année qui prend fin. L'Association des Femmes chrétiennes et le Cercle des Fermières ont réuni la plupart des bonnes volontés pour leurs activités de 1969. Du travail est déjà en préparation pour la prochaine année.

A Princeville, la population est de 5,175 âmes, selon le recensement fait à l'occasion de



Nos Meilleurs Souhaits!

- Meubles sur commande
- Rembourrage, remodelage
- Estimations gratuites
- Salle d'échantillon.

DU BO MEUBLES LTEE

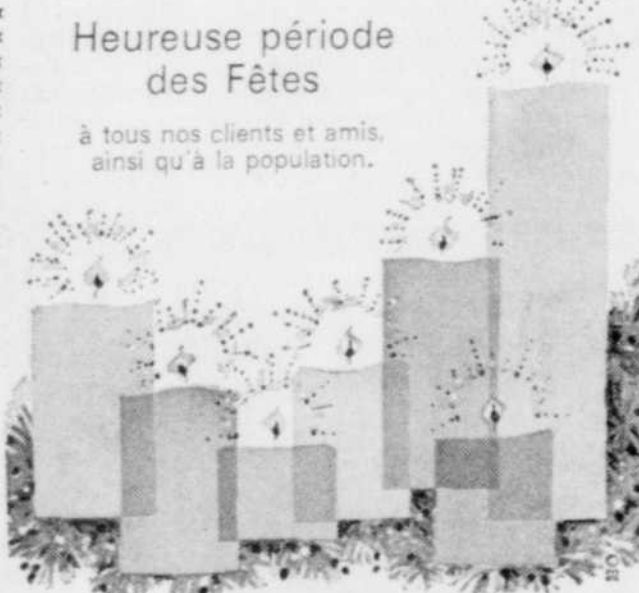
R.R. 3 Victoriaville Tél.: 752-7811



Que la population du Comté veuille bien accepter l'expression de mes vœux les plus sincères de Noël et du Nouvel An.

ROCK GARDNER

Député du comté d'Arthabaska à Québec.



Heureuse période des Fêtes

à tous nos clients et amis, ainsi qu'à la population.

Mobilier H.P.L. Ltée

Manufacturier de mobiliers de chambre à coucher et de salle à manger.

42, rue Suzor Arthabaska Tél.: 357-2042



Joyeux Noël

à toute la population
ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'HABITATION DE VICTORIAVILLE

24, rue DUMAS VICTORIAVILLE

Nos Meilleurs Vœux pour un Joyeux Noël et une Bonne Année

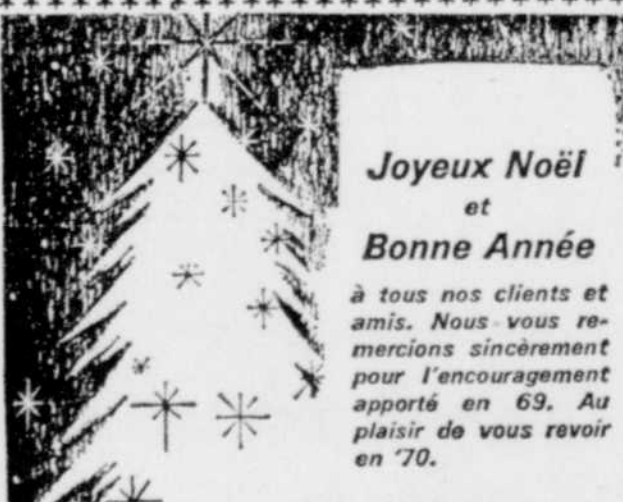


Restaurant Luxor

LE RESTAURANT DE DISTINCTION

213, Notre-Dame Victoriaville

752-2022



Joyeux Noël et Bonne Année

à tous nos clients et amis. Nous vous remercions sincèrement pour l'encouragement apporté en 69. Au plaisir de vous revoir en '70.

J.U. HOULE LTÉE

Grossiste — Plomberie — Chauffage Services municipaux

AVE. ROUX VICTORIAVILLE TÉL.: 752-4534



Joyeuses Fêtes

En même temps que nous exprimons notre reconnaissance à notre distinguée clientèle, nous formulons aussi des vœux sincères de Bonne, Heureuse et Prospère Année à tous nos concitoyens.

LE MAGASIN DES AVICULTEURS INC.

Jean-Luc Blanchet, gérant
Poste de classement d'œufs — Vente Gros et Détail
59, rue GIROUARD ARTHABASKA TÉL.: 357-8233



Joyeux Noël Bonne Année

A tous nos concitoyens, à tous nos clients et amis; nous désirons exprimer nos souhaits sincères de concorde résultant en satisfactions nombreuses et durables.

MICHEL TRANSPORT INC.

SERVICE QUOTIDIEN
Arthabaska — Princeville — Victoriaville — Warwick
Plessisville — Montréal — Québec.
Bureau-chef: 59, rue LAURIER ARTHABASKA Tél.: 357-2293
Succursale: PRINCEVILLE Tél.: 364-5120

Heureuses Fêtes

Notre personnel et toute la population de Victoriaville mérite ce qu'il y a de mieux! Donc, le plus brillant Noël la plus fructueuse année pour vous et les vôtres! Tels sont nos souhaits sincères.



UTEX CORPORATION

Manufacturier des fameux vêtements "UTEX"
VICTORIAVILLE, Qué. 752-5521



NOS MEILLEURS SOUHAITS

comportant la santé, le bonheur et la prospérité pour vous et les vôtres et surtout la sécurité et le bien-être d'heureux voyages en 1970.

CONCESSIONNAIRE FIAT — VOLVO — CITROEN

Guy St-Pierre Auto Inc.

387 est, Notre-Dame Victoriaville 752-5058

ST-PIERRE BERTRAND CHARRON & SAVOIE

A. St-Pierre et D. St-Pierre, arpenteurs-géomètres
117, Notre-Dame Est App. 9 Victoriaville Tél.: 752-5989

Nous vous remercions de votre clientèle assidue et au plaisir de vous revoir en 1970.

ÉQUIPEMENT DE BUREAU VENTE, RÉPARATION et LOCATION

Normand Doucet Inc. 229 est, Notre-Dame Victoriaville Tél.: 752-2727

Nos souhaits seraient incomplets si nous n'ajoutions pas un grand merci à toute notre distinguée clientèle.

Articles de bureau, comptabilité, dessin artistique, dessin industriel, service de photocopie, imprimerie offset, etc., etc.

Papeterie N D. Ltée

231 est, Notre-Dame Victoriaville 758-1561



HEUREUSES FÊTES A TOUS! Que la Noël et l'An '69 vous comblent de bonheur!

Vive Noël et le Nouvel An

Ces Fêtes merveilleuses, nous vous les souhaitons joyeuses, paisibles et reconfortantes.

LÉVIS GAGNÉ ENR.

11, DE COURVAL 758-1112 VICTORIAVILLE



Lévis Gagné

Dépositaire autorisé des scies à chaîne "STIHL"